



Bulletin WRM 257

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales
Juillet / Août 2021

La résistance face aux multiples tactiques d'expansion des monocultures



Monoculture tree plantations in Mozambique. Photo: Justicia Ambiental

| | |
|---|----|
| Notre Opinion: Les plantations industrielles en monoculture : faire entendre haut et fort les voix de la résistance !..... | 2 |
| Monoculture de palmier à huile dans la municipalité d'Ixcán, au Guatemala : un récit de spoliation et de tromperie..... | 4 |
| La New Forests Company et ses plantations en Ouganda : des villageois expulsés, trompés et plongés dans la pauvreté..... | 10 |
| Femmes, terres, plantations et oppression en Sierra Leone..... | 15 |
| Un lieu dangereux pour les femmes. Témoignages de femmes autochtones travaillant dans des plantations de palmiers à huile en Papouasie..... | 19 |
| Le monde de la spéculation et les titres verts..... | 23 |
| La région de la Sangha en République du Congo..... | 28 |

RECOMMANDATIONS

| | |
|--|----|
| Les arbres génétiquement modifiés: ne sont pas une solution aux changements climatiques..... | 33 |
| Neuf raisons de dire « NON » à l'agriculture contractuelle des entreprises d'huile de palme..... | 33 |
| Les plantations de palmiers à huile font une percée en Amazonie brésilienne..... | 34 |
| Exploitation de travailleurs migrants dans des plantations de palmiers à huile en Malaisie..... | 34 |

Ce bulletin contient des articles écrits par les organisations et les personnes suivantes:

Mouvement social interculturel des citoyens d'Ixcán (Movimiento Social Intercultural del Pueblo de Ixcán), Guatemala ; Witness Radio, Ouganda ; une membre sierra léonais de l'Alliance informelle contre les plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique occidentale et centrale ; Yayasan Pusaka Bentala Rakyat, Indonésie; un chercheur du Brésil; et membres du secrétariat international du WRM en étroite collaboration avec plusieurs alliés dans différents pays.

La résistance face aux multiples tactiques d'expansion des monocultures

Notre Opinion

Les plantations industrielles en monoculture : faire entendre haut et fort les voix de la résistance !



Manifestation contre les plantations d'arbres en monoculture d'Arauco, en Argentine. Photo: Productores Independientes de Piray (PIP).

« Les grandes plantations industrielles d'arbres aident sans aucun doute l'industrie papetière internationale à assurer son approvisionnement stable en matières premières. Elles permettent également aux énormes conglomérats qui les plantent de réaliser périodiquement des profits considérables. Elles ne sont cependant pas destinées à profiter aux pays du Sud dans leur ensemble, à leurs populations ou à leur environnement. Bien qu'elles détruisent habituellement plus d'emplois qu'elles n'en créent, elles dépendent néanmoins de subventions extorquées auprès d'un grand nombre de personnes pour générer leurs profits. Elles n'aident pas à préserver les terres, les forêts, les prairies ou les ressources en eau, mais exploitent au contraire impitoyablement les avantages naturels locaux. Ni les pays du Sud, ni leurs communautés locales ne doivent donc espérer bénéficier de la présence d'énormes entreprises de plantation et de pâte à papier produisant pour l'exportation. Au contraire, ils doivent se méfier des dommages que ces entreprises peuvent causer.

Si les racines des arbres des plantations se trouvent sur le territoire national, il est très peu probable que les racines de ces entreprises le soient. »

Ce texte n'a pas été écrit récemment. Il a été publié il y a près de 15 ans par Ricardo Carrere. (1) Ricardo a été le coordinateur du WRM de 1996 à 2010.

Si nous ouvrons ce bulletin avec ce texte de Ricardo, ce n'est pas seulement parce que les ravages générés par ces plantations industrielles en monoculture sont le thème de ce numéro, mais aussi parce que cela fait 10 ans que Ricardo est décédé. Son héritage en matière de lutte contre les plantations industrielles et ses enseignements restent bien vivants.

Au-delà des dommages et préjudices causés par les plantations industrielles que Ricardo dénonce dans son texte, et qui sont toujours présents aujourd'hui, les communautés vivant dans et autour des plantations doivent également lutter contre les politiciens, les plantations et les entreprises qui leur sont liées, ainsi que contre les ONG de conservation qui développent de nouvelles tactiques pour continuer à faire croire qu'il s'agit d'une industrie « durable ». Les arguments sont toujours aussi pervers qu'il y a 10 ans. Ils affirment, par exemple, que les arbres (c'est-à-dire les plantations industrielles) peuvent sauver l'humanité du chaos climatique. La plantation d'arbres fait régulièrement partie des programmes de compensation, comme le mécanisme REDD+ ou ce qu'on appelle les « solutions fondées sur la nature ». Ces plantations permettent aux pollueurs de prétendre qu'ils sont « neutres en carbone » ou ont des émissions « zéro nettes ».

Les entreprises de plantation et leurs investisseurs augmentent encore leurs bénéfices en investissant de nouveaux marchés au-delà de l'industrie papetière, notamment la production de textiles à base de bois, de plastiques, de cosmétiques, de produits pharmaceutiques, de peintures, d'engrais, de résines, d'énergie et bien d'autres. (2) Par exemple, l'Union européenne fera pression avec le lobby de l'industrie des plantations lors des négociations climatiques de l'ONU pour que la biomasse (la transformation des arbres en granulés de bois et la combustion de ceux-ci pour produire de l'électricité) soit considérée comme « durable » et « zéro émission ». Par ailleurs, le plus grand producteur de pâte de bois au monde, Suzano Papel e Cellulose, a conclu un nouveau partenariat avec la société Spinnova pour construire la première usine de production à l'échelle commerciale de fibres de bois en Finlande. L'entreprise la qualifie de fibre « durable ».

En réalité, le modèle de plantation à grande échelle ne peut pas être dissocié de l'histoire du colonialisme, du capitalisme, du patriarcat et du racisme. Ce modèle intensif et violent repose en grande partie sur des crimes. Des crimes comme le vol de terres et de moyens de subsistance, la criminalisation illégale, les agressions et le harcèlement sexuels, les violations des droits humains, l'oppression des femmes, l'exploitation par le travail, la dévastation et la pollution de l'environnement. Ceux qui sont à l'origine de l'imposition violente de ce modèle dans les pays du Sud ont souvent tenté d'effacer la violence passée ou actuelle de leurs activités avec une propagande séduisante. Pourtant, les grandes affirmations sur le « durable », le « net zéro » ou le « neutre en carbone » cachent d'innombrables histoires de spoliations et d'oppressions qui ont généré et maintenu des profits pour un petit nombre. Des histoires qui ont été étouffées et marginalisées par les forces de l'argent et du pouvoir.

Mais ces histoires sont également porteuses d'un autre ensemble de récits puissants et forts, de récits de résistance communautaire. Les luttes des communautés contre les monocultures industrielles d'arbres sont des luttes pour leurs terres et leurs forêts, leurs communautés et leurs espaces de vie nourris de leurs histoires, connaissances et compréhensions.

Depuis 2004, la date du 21 septembre marque la Journée internationale de lutte contre les plantations d'arbres en monoculture. Cette journée est l'occasion pour les communautés, les mouvements, les organisations et les réseaux de saluer le courage et la force à la base de chaque lutte de résistance. De rendre hommage aux innombrables récits de résistance et d'exiger collectivement la fin de l'expansion de ces plantations industrielles d'arbres dévastatrices.

Faisons entendre haut et fort les voix de la résistance aux plantations industrielles d'arbres !

(1) Pulping the South. Industrial Tree Plantations in the World Paper Economy, Ricardo Carrere et Larry Lohmann, 1996, https://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2013/04/Pulping_the_South.pdf

(2) WRM, Que pourrait-il y avoir de mal à planter des arbres ? La nouvelle offensive visant à multiplier les plantations industrielles d'arbres dans les pays du Sud : https://wrm.org.uy/fr/files/2020/12/WEB_FR_Que_pourrait-il-y-avoir-de-mal-%C3%A0-planter-des-arbres_corrigee.pdf

Monoculture de palmier à huile dans la municipalité d'Ixcán, au Guatemala : un récit de spoliation et de tromperie



Photo: Movimiento Social Intercultural del Pueblo de Ixcán, Guatemala

Traditionnellement, le palmier à huile n'est pas cultivé au Guatemala. Lorsque les entreprises d'huile de palme sont arrivées dans la municipalité d'Ixcán, dans l'État de Quiché, c'est-à-dire dans ce qu'on appelle les basses terres du Nord, elles n'ont pas expulsé les gens pour planter des palmiers à huile. Au contraire, elles ont procédé de façon beaucoup plus stratégique. Nous appelons ce qu'elles font une **spoliation systématique**.

Traditionnellement, les peuples autochtones du Guatemala gèrent les terres de manière collective. Il n'y a ni patrons ni propriétaires. Depuis les années 1960, il y a eu différents projets de « développement » dans le pays, parmi lesquels le barrage de Xalalá, l'exploration et l'exploitation du pétrole et le palmier à huile. Une autoroute appelée Franja Transversal del Norte a été construite afin de transporter ces produits. La municipalité d'Ixcán, créée en 1985 seulement, a été l'une des municipalités les plus touchées par la guerre civile (1960-1996). Comme elle était située dans une zone entièrement boisée, Ixcán a été l'un des endroits où les mouvements de guérilla ont pris beaucoup d'ampleur. L'intention était de lutter contre toutes les injustices du système politique, et c'est pourquoi beaucoup de nos grands-parents et même de nos parents ont pris les armes. Au plus fort du conflit, plusieurs entreprises ont dû se retirer de la zone sous la pression de la guérilla. Cependant, après les accords de paix de 1996, la stratégie de spoliation systématique des populations a repris.

Parmi les 12 accords de paix, l'accord sur les aspects socio-économiques et la situation agraire a joué un rôle clé. Dans cet accord, une alliance de groupes de guérilla – il y avait quatre groupes qui ont finalement formé une alliance – ainsi que d'autres secteurs, tels que l'Église catholique et des groupes d'observateurs internationaux, ont proposé une juste

répartition des terres pour supprimer le système des serviteurs et des patrons. Dans l'Accord, l'État du Guatemala s'est engagé à créer des mécanismes permettant aux populations d'accéder à la terre, tels que le Fonds foncier et le Secrétariat des affaires agraires. Mais à partir de 2001-2002, l'État guatémaltèque a commencé à promouvoir l'octroi de titres fonciers privés par le biais du Fonds foncier. Chaque personne devait ainsi avoir un document garantissant une propriété individuelle et non collective. Cela ne tenait aucun compte de la façon dont les peuples autochtones avaient géré leurs terres. Ce processus a duré six ou sept ans dans certaines communautés. La municipalité d'Ixcán a été l'une des premières régions à mettre en place des titres fonciers privés. Il y a environ 30 communautés dans la région, dont 12 sont concernées par la culture du palmier à huile.

Comme par hasard, trois ans plus tard, le gouvernement d'Álvaro Colom a créé une fiducie afin que d'autres entreprises puissent obtenir de l'argent et offrir des prêts agricoles aux communautés. De nombreuses communautés sont tombées dans le piège. Elles ont décidé d'accepter, et lorsque les agriculteurs ont reçu leurs titres fonciers individuels, on leur a dit : « Vous êtes désormais propriétaire des terres. Si vous voulez vendre maintenant, vous pouvez le faire. Vous pouvez contracter un emprunt et vous pouvez mettre votre parcelle en gage. » Beaucoup ont choisi d'obtenir des prêts agricoles. Entre 2008 et 2009, 17 entreprises offrant des prêts agricoles sont apparues dans la municipalité d'Ixcán. Elles ont profité du fait que les gens avaient de nombreux besoins à la suite du conflit. Grâce à ce mécanisme, les gens pouvaient mettre en gage leurs titres fonciers afin d'obtenir des prêts. Il se trouve que cette municipalité est située en dessous du niveau de la mer et, presque chaque année, il y a des inondations et des récoltes sont perdues. Naturellement, les gens ne pouvaient pas rembourser leurs prêts. Dans de nombreux cas, il s'est écoulé deux ou trois ans pendant lesquels rien ne leur a été facturé. Quand ils ont commencé à poser des questions sur leurs crédits, on leur a dit : « Ne vous en faites pas, l'entreprise d'huile de palme a déjà payé, et elle a le titre foncier maintenant, c'est elle qui est propriétaire. » Dans d'autres cas, les gens ont offert leurs terres aux « coyotes », des prête-noms de l'entreprise qui se sont présentés en proposant d'acheter les terres, soi-disant pour cultiver du maïs. C'est ainsi que la société Palmas del Ixcán a obtenu beaucoup de terres.

La tactique de l'entreprise est aussi illustrée par le cas de deux personnes qui ont décidé de vendre leurs parcelles à l'entreprise. Comme ils ne savaient ni lire ni écrire et que leur langue était le q'eqchí, la société a demandé deux témoins pour approuver le document de vente. Ils ont ensuite emmené quatre personnes dans la zone 10 de la ville de Guatemala, le quartier le plus chic, et ont établi quatre documents de vente. Ce qui veut dire que les personnes qui étaient censées signer en tant que témoins signaient en fait un document qui cédait leurs terres à la société. L'un des interprètes q'eqchí-espagnol s'en est rendu compte et a porté plainte contre l'entreprise et le notaire qui ont favorisé cette situation.

Une autre tactique utilisée par les entreprises consiste à racheter à la personne qui se trouve, par exemple, au bord de la zone de culture, puis la personne suivante ; et si cette personne ne veut pas vendre, l'entreprise achète à la personne située plus loin. De cette façon, celui qui se trouve au milieu doit traverser les plantations, ce qui l'empêche de travailler en toute liberté ; il se retrouve ainsi obligé de vendre. Ou bien, les entreprises se tournent vers les autorités locales et les amènent à devenir des « coyotes » ou à servir de façade pour les entreprises afin d'obtenir des parcelles. Il existe donc plusieurs stratégies. C'est pourquoi nous appelons ce processus une spoliation systématique.

Impacts, violence et précarité

La pollution et la pénurie d'eau ont généré une plus grande prise de conscience sur les multiples impacts de la monoculture de palmiers. Ce problème a sensibilisé les communautés à d'autres impacts et a forgé la résistance qui existe actuellement dans les communautés. Les inondations étaient fréquentes dans cette région, mais depuis 2018, c'est l'une des régions les plus touchées par les sécheresses et les populations perdent leurs récoltes. Les gens comprennent maintenant que plus la destruction de la diversité est importante, plus l'impact des sécheresses sur les territoires sera important.

Maintenant, dans les basses terres, où il y a encore trop d'eau, l'entreprise creuse des fossés pour évacuer l'eau. Ces fossés transportent des déchets chimiques polluants dans les rivières.

Il n'y a pas d'usine d'extraction d'huile de palme dans la municipalité d'Ixcán. Les noix y sont juste récoltées et transportées jusqu'à la commune de Chisec, de l'autre côté de la rivière, où elles sont broyées pour en extraire l'huile. Tous les déchets issus de ce processus sont directement rejetés, sans aucun traitement, dans la rivière Chixoy (ou Rivière Noire), l'une des plus grandes rivières du pays. Les résidus des noix, appelés *raquis*, provoquent des infestations de mouches qui pénètrent dans les habitations. Les mouches sont dans la nourriture, sur les vêtements, elles sont partout ; et par conséquent, elles transmettent des maladies, principalement des maladies gastriques chez les enfants. Il y a tellement de déchets que l'infestation de mouches a atteint la municipalité d'Ixcán.

Dans le cas de la communauté de Sonora, après une enquête menée en 2018 par le ministère de la Santé, le ministère public guatémaltèque a enquêté sur les produits chimiques présents dans la rivière Sonora. Les résultats ont été obtenus début 2021, et la présence de produits chimiques a été confirmée. Tous étaient liés à la culture des palmiers et à la société Palmas del Ixcán. L'affaire a été portée devant les tribunaux. Suite à cela, l'entreprise a déposé une plainte contre les autorités communautaires pour usurpation aggravée et détentions illégales. L'entreprise voulait continuer à travailler sur les terres de la communauté, et la communauté l'a chassée. L'entreprise soutient que la communauté essaie de s'emparer de ses terres, mais elle n'a pas présenté de documents prouvant qu'elle possède ces terres.

Ainsi, il n'y a plus d'eau et plus de matière organique dans les terres. L'eau ne suit plus son processus naturel de montée sous forme de vapeur et de retour sous forme liquide. Toute l'eau est filtrée, et les puits artésiens que les gens utilisent pour leur consommation se tarissent. Les femmes effectuent maintenant jusqu'à deux ou trois heures de marche pour aller chercher de l'eau potable dans d'autres communautés ; certaines traversent même la frontière vers le Mexique. Ce sont des situations très difficiles.

Pendant ce temps, les autorités communautaires sont criminalisées et récupérées. Les entreprises prennent le contrôle des routes communautaires. Elles récupèrent les dirigeants comme elles le peuvent afin d'engendrer des conflits dans la communauté. Et les entreprises sont très bonnes dans le domaine du marketing et pour cacher tout ce que dit la communauté. L'huile de palme est respectueuse de l'environnement, disent-elles toujours, malgré les témoignages des communautés qui affirment le contraire.

L'exploitation de la main d'œuvre offre un exemple des tactiques de marketing. L'entreprise Palmas del Ixcán prétend qu'elle paie très bien ses ouvriers, car le salaire minimum pour le travail agricole, selon la loi guatémaltèque, est d'environ 79-86 quetzals, et l'entreprise paie 98 quetzals par jour (13 USD environ). Mais l'entreprise ne mentionne jamais la charge de travail. Pour le travail de *plateo*, c'est-à-dire le nettoyage autour des plants de palmier, les ouvriers doivent s'occuper de 250 plants par jour. Cela signifie qu'ils gagnent environ 48 cents par plant. C'est le même montant que les Allemands versaient à leurs grands-parents lorsque ces derniers ont été expropriés pour cultiver du café il y a cent ans. S'ils ne terminent pas la tâche, ils ne sont pas payés ; le lendemain, ils doivent terminer le travail précédent ainsi que le travail du jour en cours. De plus, ils n'ont quasiment jamais de contrat et n'ont donc quasiment aucun droit du travail (1).

Les anciens font preuve ici d'une grande sagesse. Ils disent : « Vous ne pouvez pas avoir deux cœurs. Il n'est pas possible d'avoir un cœur avec l'entreprise et un autre avec la communauté. Vous êtes soit avec la communauté, soit avec l'entreprise. C'est simple. Vous ne pouvez pas avoir deux cœurs. »

Certification RSPO

La société Palmas del Ixcán affirme qu'elle est pleinement certifiée. Nous savons que l'entreprise est certifiée RSPO pour le produit, mais nous ne savons pas quand elle a obtenu cette certification. Les communautés n'ont aucune idée de ce qui se passe à ce niveau, pas plus qu'elles n'ont d'informations sur ce qu'implique cette certification.

Nous avons déposé une plainte auprès de la RSPO ; nous avons également participé à un mécanisme de consultation avec cet organisme, mais il portait sur de nouvelles plantations que l'entreprise envisageait de mettre en œuvre, et non sur la production ou des plantations existantes.

Lorsque nous avons accompagné les communautés dans les consultations avec l'entreprise au sujet des nouvelles plantations, des choses désagréables se sont produites. Le document de consultation mentionnait une première visite déjà effectuée dans les communautés en mai 2019, et il affirmait que six communautés Ixcán dans la zone de plantation avaient déjà accepté les nouvelles plantations. Palmas del Ixcán avait engagé la société IBD Certificaciones, soi-disant pour mener des consultations avec les communautés. Pourtant, lorsque nous en avons parlé avec les communautés, elles nous ont dit qu'elles n'étaient pas au courant. En d'autres termes, ce n'était pas vrai que la société avait rendu visite aux communautés.

À l'époque, nous avons envoyé des notes d'information à la RSPO pour expliquer cette situation. Ensuite, une personne d'IBD nous a contactés pour participer à une réunion. Elle voulait avoir une réunion avec chaque communauté séparément. De notre côté, nous avons consulté les communautés, et il a été décidé que la réunion devrait se faire avec toutes les communautés ensemble, et non pas séparément, car nous ne savions pas quel genre de stratégies de manipulation elles pourraient utiliser. IBD a accepté cela et nous leur avons dit de venir pour que nous puissions expliquer l'ensemble de la situation. Lors de la réunion, la personne a déclaré qu'elle ne savait pas ce qui se passait avec l'entreprise d'huile de palme. Mais lorsqu'elle nous a dit son nom, nous nous sommes rendu compte que c'était la même personne qui avait signé le rapport précédent, le rapport que les communautés considéraient comme faux. Néanmoins, un mémoire contenant tous les procès-verbaux des réunions a été

rédigé, indiquant que ce rapport était faux. Cette note a été remise au représentant d'IBD, envoyée à la RSPO et diffusée dans les médias alternatifs.

Néanmoins, la recommandation de la RSPO à l'entreprise a été d'approcher les communautés pour tenter de les convaincre. Il n'y avait pas d'autre moyen d'interpréter sa réponse. En décembre 2019, Palmas del Ixcán a écrit au Mouvement social interculturel des citoyens d'Ixcán nous demandant de rencontrer ses représentants. Nous ne l'avons pas fait, bien sûr. C'est avec les communautés que l'entreprise aurait dû communiquer et avoir une rencontre. Ensuite, il y a eu d'autres propositions de dialogue, que nous avons transmises aux communautés parce qu'elles n'avaient pas été invitées. Elles ont fait savoir qu'elles étaient en désaccord.

Ce fut l'excuse parfaite pour la RSPO pour accorder la certification. Lorsque nous avons par la suite critiqué la RSPO pour avoir certifié Palmas del Ixcán, sa réponse a été que l'entreprise avait pris contact avec les communautés et que celles-ci n'avaient pas voulu dialoguer.

En 2019, nous avons publié la déclaration « La RSPO est une imposture », car nous pensons que le but de la RSPO est de faire des plantations de palmiers à tout prix, et que les contacts avec ces communautés ne visent qu'à poursuivre ces plantations (2).

En réponse, la RSPO nous a de nouveau écrit via son représentant, Francisco Naranjo (le directeur de la RSPO pour l'Amérique latine), pour nous dire que la certification était déjà faite. Francisco Naranjo ne s'est pas rendu dans les communautés. « Il se moque complètement de ce que vivent les communautés, donc les communautés ne vont pas non plus obéir à la certification.

Les communautés ont décidé de ne plus autoriser la plantation de palmiers sur leurs terres. Six communautés étaient en cours de certification pour de nouvelles plantations. Après tout cela, cinq d'entre elles sont désormais informées des impacts, mais pas toutes. Une communauté a autorisé des entreprises à planter des palmiers.

Programme destiné aux petits exploitants : « les producteurs de palme indépendants »

Nous avons été très surpris par l'accord de 2019 entre Palmas del Ixcán, la société américaine Cargill et l'ONG néerlandaise Solidaridad. Nous avons été frappés par le fait qu'à un moment très difficile pour nous, alors que nous examinions ce qui serait présenté à la RSPO en réponse, les grands médias ont présenté cet accord comme une excellente nouvelle.

Le processus des « producteurs de palme indépendants » était déjà en marche. Il n'y a rien d'indépendant là-dedans. C'est Palmas del Ixcán qui fixe les prix et toutes les conditions, et les gens ne peuvent vendre à aucune autre entreprise qu'elle. Les familles sont censées avoir reçu de l'entreprise un soutien sous la forme d'une formation technique sur l'entretien des palmiers et la récolte des noix. Mais il ne faut pas oublier que la sécheresse qui a été causée par les palmiers a également affecté la culture des palmiers. Au cours des deux dernières années, la production de noix de palme a été beaucoup plus faible que les années précédentes. Par conséquent, il y a eu beaucoup de pressions sur les « producteurs de

palme indépendants » ; ils doivent produire la même quantité de noix de palme que celle indiquée dans le contrat, quoi qu'il arrive.

Il existe plus de 100 « producteurs de palme indépendants » à Ixcán, et chacun a reçu deux chèvres pour leur faire paître la végétation sous les palmiers. En pratique, ces « producteurs de palme indépendants » sont la base d'appui de l'entreprise. Lorsque des communautés en résistance dénoncent publiquement la RSPO ou d'autres organismes, ce sont les « producteurs de palme indépendants » qui racontent une version des faits différente de celle des communautés.

Bien qu'il y ait beaucoup de réserves au sein des communautés, ce sont les femmes qui n'acceptent vraiment pas le palmier à huile dans le cadre de ce programme. Dans de nombreuses familles, les hommes acceptent d'être des « producteurs de palme indépendants » et ce sont les femmes qui s'y opposent et disent : « Non, pas dans cette famille, notre terre n'est pas faite pour ça. » **Les femmes sont déjà très bien informées et organisées.** Ce sont elles qui ont été à l'avant-garde des communautés qui ont commencé à résister aux plantations de palmiers, les palmiers cultivés aussi bien par l'entreprise que par les « producteurs de palme indépendants ». Elles vivent de près les problèmes de pénurie d'eau et de contamination.

Résistance

Les institutions de l'État guatémaltèque sont fortement critiquées par la population. Indépendamment de la volonté que l'on puisse avoir, et même s'il y avait des enquêtes menées et des plaintes déposées contre les entreprises d'huile de palme, quelle institution de l'État oserait donner suite à une plainte contre ces entreprises ? Au sein du CACIF (Comité de coordination des associations agricoles, commerciales, industrielles et financières), qui regroupe les chefs d'entreprise du Guatemala, les sociétés d'huile de palme milliardaires constituent l'essentiel de la Chambre d'agriculture, qui a beaucoup plus d'influence que toute autre chambre. Cette institution complexe est minée par la corruption. Les communautés désespèrent donc et, dans de nombreux cas, ne portent même pas plainte. La résistance se concentre donc sur les territoires.

À La Sonora, où la plainte pour pollution de l'eau a été déposée, les habitants ont décidé de rejeter la proposition de développement de l'entreprise d'huile de palme. Ils l'ont fait lors d'une réunion qui a eu lieu en juin 2019, et ils ont coupé tout lien avec tout ce qui concerne l'entreprise. Ils ont souligné que tout ce qu'ils ont construit dans la communauté l'a été avec leurs propres ressources et est le résultat de leur travail. Ils ont consigné cette décision dans un registre communal, et il a été convenu de demander à la société Palmas del Ixcán à se retirer de leurs territoires.

Il y a deux ans, la communauté du Prado a décidé qu'elle ne permettrait plus la culture du palmier sur ses terres. En juillet 2021, lorsque l'entreprise est arrivée, la communauté a arrêté les camions qui transportaient les plants et les a obligés à faire demi-tour et à ne pas planter de palmiers dans cette zone. L'entreprise a déposé un recours d'amparo devant la Cour d'appel afin d'invalider la décision de la communauté.

Les communautés de la municipalité d'Ixcán, comme dans tout le Guatemala, ont le droit de décider ce qui est cultivé et ce qui ne l'est pas sur leurs terres.

*Herbert Sandoval,
Mouvement social interculturel des citoyens d'Ixcán (Movimiento Social Intercultural del Pueblo de Ixcán), Guatemala*

(1) Les communautés dénoncent l'exploitation de la main d'œuvre dans une société d'huile de palme, La masa, mars 2020, https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=2745838992151798&id=420515274684193

(2) Mouvement des communautés pour la défense de l'eau de Q'ana Ch'och' et Mouvement social interculturel des citoyens d'Ixcán, octobre 2020, https://www.facebook.com/104416791202155/posts/191632732480560/Boletín_257_completo_FR.doc

La New Forests Company et ses plantations en Ouganda : des villageois expulsés, trompés et plongés dans la pauvreté



Photo: Witness Radio

Au début des années 2000, les villages voisins enviaient Kanamire, un village situé dans le district de Mubende, dans la région centrale de l'Ouganda. Il s'était fait un nom dans le domaine de l'agriculture et l'histoire de son succès se répandait comme un feu de brousse. Ses habitants avaient placé la barre très haut pour quiconque pratiquait l'agriculture paysanne. La magie de leur succès reposait sur les terres arables et leurs pratiques agricoles.

Les villageois de Kanamire passaient la journée entière à labourer leurs jardins ou à désherber leurs cultures en prévision d'une récolte abondante.

« La population du village avait augmenté et prospérait désormais entièrement grâce à l'agriculture. Des magasins plus grands se multipliaient un peu partout. Les maisons en briques cuites remplaçaient celles au toit de chaume. On était fiers de vivre là », déclare Obutu Danial, 54 ans, en confiant ses souvenirs des beaux jours.

Pour les femmes vivant dans les zones rurales, il existe généralement un credo tacite qui consiste à maintenir la paix avec ses voisins. La première personne à récolter, au moins, partageait une partie de la récolte avec ses voisins. Cette conviction avait résisté à l'épreuve du temps et les femmes de Kanamire ne faisaient pas exception. « Nous avons assez de terres. Nous produisons suffisamment de nourriture pour nos familles. Nous donnions une partie des récoltes à nos voisins, par exemple des haricots, et, en échange, ils faisaient la

même chose quand les leurs étaient prêtes. Et [nous] vendions aussi le surplus pour répondre à d'autres besoins », explique une agricultrice.

Vingt ans plus tard, ce village exemplaire n'existe plus. Les champs de bananiers, de caféiers et de maïs, entre autres, ont été rasés et des familles ont été brutalement expulsées par la New Forests Company (NFC) basée à Londres.

La New Forests Company et le marché du carbone

La NFC a été fondée en 2004 avec la « vision » de produire du bois « durable » en Afrique de l'Est dans un contexte de déforestation galopante. Elle a été financée par Agri-Vie Agribusiness Fund, un fonds d'investissement privé, et la banque britannique HSBC Private Equity. La région de l'Afrique de l'Est dans laquelle se trouve l'Ouganda est l'une des régions les plus fertiles et, par conséquent, elle a été choisie pour l'activité de plantations.

En 2005, la société de plantations a signé un accord avec l'Autorité forestière nationale ougandaise (National Forestry Authority - NFA) pour mettre en exploitation 20 000 hectares de plantations dans les réserves forestières de Namwasa et Luwunga dans le cadre du programme d'échange de carbone, une approche axée sur le marché pour privatiser le dioxyde de carbone stocké dans arbres et le vendre sous forme de crédits carbone aux pollueurs. Cela génère des bénéfices supplémentaires pour la société.

La NFC bénéficie également actuellement d'un nouveau projet soutenu par le Fonds néerlandais pour le climat et le développement (DFCD) ; un financement de 160 millions d'euros (plus de 185 millions de dollars) du gouvernement néerlandais qui vise à mobiliser des financements du secteur privé dans des projets carbone. Le DFCD est géré par le gestionnaire d'investissement Climate Fund Managers (CFM), le Fonds mondial pour la nature Pays-Bas (WWF-NL) et l'ONG SNV, et il est dirigé par la Banque néerlandaise de développement, la FMO. (1)

En août 2020, le DFCD a approuvé une subvention de 279 001 euros (environ 327 000 dollars) et un programme d'assistance technique du WWF pour The New Forests Company (NFC), dans le but d'élaborer la proposition finale d'investissement commercial pour la certification carbone en Ouganda, pour une croissance durable des petits exploitants et une diversification du marché du bois. Cela se traduirait en réalité par la création d'un financement carbone visant à soutenir l'expansion de leurs plantations de monoculture et l'accaparement des terres.

L'expulsion des villageois de Kanamire

L'Autorité nationale des forêts (NFA) est un organisme gouvernemental établi en vertu de la Loi nationale de 2003 sur la foresterie et les plantations d'arbres, en tant qu'organisme responsable du « développement durable », de la gestion des réserves forestières centrales (Central Forest Reserves - CFR) et de la fourniture d'un appui technique aux acteurs du sous-secteur forestier.

Entre 2006 et 2010, plus de 10 000 personnes ont été expulsées de leurs terres dans le district de Mubende pour laisser la place aux plantations de la NFC. Malgré cela, en 2008, l'Autorité ougandaise de l'investissement, qui a pour mandat de « conseiller le gouvernement sur les politiques appropriées propices à la promotion et à la croissance des

investissements » (2), a nommé la NFC « Investisseur de l'année » pour avoir planté des monocultures de pins et d'eucalyptus, tandis que les villageois vivent dans la misère sur des terres stériles et surpeuplées.

En février 2010, les habitants de Kanamire ont été réveillés par une cohorte de représentants et de techniciens de la NFC, qui étaient sous la protection des Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) et des Forces de police ougandaises (UPF), qui étaient elles-mêmes sous le commandement Nsubuga Bewaayo, alors commissaire résident du district de Mubende. Ils ont détruit les propriétés des villageois, d'une valeur de milliards de shillings ougandais, avant de procéder à leur expulsion forcée, pour céder la place à une plantation en monoculture de la NFC.

Dans le district de Mubende, les villages de Kyamukasa, Kigumya, Kyato, Kisita, Mpologoma et Bulagano ont également été évacués pour céder la place aux plantations de la NFC.

Trois ans après les expulsions, la NFC a accepté de réinstaller les victimes après des échanges houleux avec des militants des droits de l'homme et d'autres sympathisants des villageois concernant les violences subies par les habitants lors des expulsions.

Dans un accord signé par l'entreprise et les villageois de Kanamire, la NFC a accepté de leur verser un total de 1,2 milliard de shillings ougandais (environ 340 000 dollars). Et les habitants ont été invités à créer et à rejoindre une société coopérative, qui allouerait la moitié de l'argent pour acheter des terres et l'autre moitié pour répondre à des projets de développement, tels que des forages et des écoles. Les personnes expulsées ont été obligées de payer des frais d'adhésion pour devenir membres. Ceux qui n'avaient pas d'argent pour rejoindre la coopérative n'ont pas été associés au processus de réinstallation. (3)

« Nous avons créé la société coopérative de Bukakikama et 600 millions [de shillings ougandais, environ 170 000 dollars) pour les terres ont été virés sur le compte de la coopérative » a déclaré M. Bakesisha William, l'ancien président de la coopérative.

M. Bakesisha a déclaré que les 600 millions de shillings ougandais ont permis d'acheter une superficie de terres équivalant à 473 acres (environ 190 hectares) dans le village de Kampindu, dans le district de Mubende. Sur les 901 familles, 453 se sont vu attribuer 1 acre (moins d'un demi-hectare) de terres. Les 448 familles restantes n'ont pas été indemnisées ou réinstallées à ce jour.

Tous les membres de la coopérative ont dû payer 30 000 shillings ougandais (environ 8,5 dollars) pour y adhérer. Les victimes ont également dû effectuer des paiements supplémentaires, à savoir : 3 000 shillings ougandais (presque un dollar) pour avoir une part dans la coopérative et 5 000 shillings ougandais (1,42 dollar) comme épargne initiale. Une fois que les paiements exigés ci-dessus étaient effectués, le président de la coopérative délivrait des numéros d'identification.

Et seuls ceux qui avaient rempli ces conditions étaient enregistrés en tant que membres de la coopérative pouvant bénéficier d'un acre de terrain pour se réinstaller.

À Kampindu, l'endroit où les expulsés de Kanamire ont été « réinstallés », la première chose que vous voyez, ce sont des enfants mal nourris vêtus de vêtements en lambeaux, qui errent

dans tout le village. Les jeunes en colère, affamés et patibulaires et leurs aînés fatigués sont entassés dans des maisons de fortune construites en terre. D'autres, les pieds sales et portant des houes sur le dos, montrent leur dénuement.

Même ceux qui ont reçu un acre de terre ne sont pas du tout mieux lotis que ceux qui ne l'ont pas reçu. Eux aussi croupissent dans la pauvreté. Ils ont été réinstallés sur des terres stériles.

Il a été établi que même les conditions qui devaient être assurées au titre de la réinstallation n'ont pas été respectées. Aucune aide d'urgence n'a été offerte, comme un logement décent, des denrées alimentaires, de l'eau ou des vêtements. Ils ont été abandonnés par la société multimillionnaire basée au Royaume-Uni.

« Les deux groupes vivent dans la pauvreté. Ceux qui ont eu la chance de pouvoir se réinstaller sur un acre de terre sont dans la misère. Le terrain est trop petit pour être cultivé. Il est situé dans des zones vallonnées qui ne peuvent être ni bâties ni cultivées. Et les autres qui n'ont pas eu cette chance souffrent de la faim et travaillent comme ouvriers dans les plantations des autres pour pouvoir survivre. Environ 5 cas de décès résultant du déplacement des populations ont été enregistrés dans ces zones », a constaté un chercheur sur la plateforme multimédia ougandaise Witness Radio.

M. Rwabinyansi Charles fait partie de ceux qui se sont vu attribuer des terres à Kampindu. Ce père de 11 enfants, âgé de 75 ans, ne peut oublier la manière impitoyable dont la NFC s'est emparée de ses terres et l'a expulsé vers Kampindu, un endroit qu'il décrit comme un enfer.

« C'est comme si je ne possédais aucun terrain. Regardez, il est rempli de pierres et il est difficile d'y construire ou d'y cultiver quoi que ce soit. Lorsque vous semez des cultures, elles sèchent. Regardez le maïs qui a été semé la saison dernière », a-t-il déclaré en faisant référence à un terrain qu'il avait reçu de la NFC.

Il y a 11 ans, M. Rwabinyansi était un villageois heureux. Avant son expulsion, il possédait 30 acres (environ 12 hectares) remplis de cultures de café, de bananes, de manioc, entre autres. En plus de cela, il faisait également de l'élevage sur ses terres.

« Pendant une bonne saison, je récoltais plus de 30 sacs de café, 20 de maïs et 15 de manioc. Je les vendais tandis que ma femme à la maison cultivait ce qu'il nous fallait pour nous nourrir. Nous vendions également le lait de nos quatre vaches, c'était vraiment une belle vie », a-t-il raconté.

Aujourd'hui, sur le terrain d'un ami à Kampindu, se dresse une tente de fortune que M. Rwabinyansi et sa famille appellent leur maison, mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Même la mort ne soulagera pas la douleur liée à l'expulsion, car même dans le deuil, l'expulsion a continué à les hanter.

« Je ne peux pas construire sur ce terrain. L'endroit n'est pas sûr pour moi. Je ne peux pas non plus construire ici, car à tout moment, le propriétaire peut vouloir l'utiliser. J'ai récemment perdu ma belle-fille et je n'avais nulle part où l'enterrer », révèle-t-il.

Quand quelqu'un décède, chez le peuple autochtone Baganda, un message de condoléances s'accompagne d'un enterrement décent et d'un message d'adieu au défunt, « *Wummula mirembe* », ce qui veut dire à peu près « Repose en paix ». Mais, en ce qui concerne la belle-fille de Rwabinyansi, cela n'a pas été le cas. « Nous avons eu du mal à trouver un endroit où l'enterrer. Mais finalement, Dieu a eu pitié de nous. Un ami vivant à proximité a donné une partie de sa terre qu'elle y repose en paix », a-t-il ajouté.

Le président des communautés concernées par la NFC, M. Julius Ndagize, critique les critères qui ont guidé les processus d'attribution d'un terrain d'un acre aux personnes expulsées.

« Premièrement, le terrain est trop petit pour nous accueillir tous, et les procédures d'achat initial de parts et d'épargne dans la coopérative n'étaient pas non plus favorables à mes concitoyens puisqu'ils n'avaient pas d'argent. Les gens, y compris ceux qui ont des terres, n'ont rien à manger. Imaginez une famille de 15 enfants : tous ont grandi et construit sur le même terrain, où vont-ils creuser ? Le seul avantage que le groupe qui a obtenu des terres a par rapport à ceux qui n'en ont pas obtenu, c'est qu'ils ont un endroit où enterrer les êtres qui leur sont chers », a-t-il expliqué.

La douleur de perdre une jeune génération prometteuse à cause d'une expulsion

Les personnes expulsées sont maintenant confrontées aux conséquences dramatiques de l'expulsion, notamment des grossesses chez les adolescentes, le travail des enfants et le décrochage scolaire.

« Les taux de mariages précoces et de travail des enfants sont fréquents dans la région. Les enfants ne vont plus à l'école, car si un parent n'a pas de quoi manger, il ne peut pas éduquer un enfant. Et des gens meurent parce qu'ils n'ont pas d'argent pour aller à l'hôpital », a-t-il ajouté.

Selon M. Ndagize, les petits paysans travaillent désormais comme journaliers. « Compte tenu du fait que les terrains sont petits et arides, ces gens vont travailler dans les fermes voisines pour avoir de quoi manger », a-t-il ajouté.

La contribution des petits agriculteurs au panier alimentaire dans le pays reste inégalée, mais lorsque vous leur parlez, ils estiment avoir été abandonnés par leur gouvernement et sacrifiés par des multinationales comme la NFC.

« Si l'agriculture est la pierre angulaire de l'Ouganda comme ils le disent, pourquoi ont-ils pris le peu que nous avons. Nous ne mourons pas de faim, et nous n'étions pas non plus des mendiants. Mais regardez-moi maintenant. La prochaine fois, vous me trouverez soit dans les rues en train de mendier, soit mort dans ma maison », conclut Rwoga Nyange, un villageois déprimé.

Nos tentatives pour parler au responsable du Programme de responsabilité sociale d'entreprise de la New Forests Company, M. Kyabawampi Alex, ont été infructueuses, car il n'a pas répondu aux e-mails de Witness Radio avant le bouclage de notre reportage.

Witness Radio - Ouganda
Witnessradio.org

- (1) WWF, The DFCD supports in carbon certification in Uganda, août 2020, <https://www.wwf.nl/wat-we-doen/aanpak/internationaal/Dutch-Fund-for-Climate-and-Development/The-DFCD-supports-in-carbon-certification-in-Uganda>
- (2) Autorité ougandaise de l'investissement, https://www.ugandainvest.go.ug/about/Boletín_257_completo_FR.doc
- (3) Witness Radio, Les ravages d'un projet de plantation d'arbres sur des terres communautaires en Ouganda, Bulletin du WRM 251, septembre 2020, <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/les-ravages-dun-projet-de-plantation-darbres-sur-des-terres-communautaires-en-ouganda/>

Femmes, terres, plantations et oppression en Sierra Leone



Photo: Farmlandgrab.org

Le processus d'accaparement des terres, en cours depuis longtemps en Sierra Leone, est le résultat d'un passé colonial et impérial violent. Les terres arables et collectives auparavant cultivées pour l'alimentation sont mises à la disposition des grandes entreprises, souvent dans le cadre de baux à long terme, pour fournir des produits d'exportation tels que l'huile de palme.

Le palmier à huile est une culture traditionnelle pour de nombreuses communautés en Sierra Leone et en Afrique de l'Ouest. Néanmoins, avec l'arrivée de la multinationale d'huile de palme Socfin, sa production en Sierra Leone est devenue une monoculture industrielle marquée par la violence, le patriarcat et l'oppression.

En 2011, Socfin a conclu un bail foncier de 50 ans avec le gouvernement sierra-léonais et les autorités locales, qui a été suivi de deux autres accords. La société a versé aux propriétaires fonciers de la chefferie de Sahn Malen une indemnité unique de 1 million de leones par acre (environ 440 dollars par hectare). En moins de 10 ans, les forêts et les terres fertiles de cette chefferie se sont transformées en milliers d'hectares de monocultures de palmiers à huile.

Les femmes contribuent d'une façon extrêmement importante à la souveraineté alimentaire dans les zones rurales de Sierra Leone. Cependant, elles ne disposent généralement d'aucun titre légal sur la terre. Même si le droit législatif permet aux femmes d'être propriétaires foncières, les femmes doivent affronter un autre système patriarcal plus proche de chez elles.

Le droit coutumier donne souvent aux hommes la plupart des pouvoirs de décision et de propriété sur les questions foncières. De plus, les chefs suprêmes sont les gardiens des terres conformément au droit coutumier en Sierra Leone. Ces chefs sont les dirigeants incontestés à l'intérieur de leurs territoires. Ils sont les descendants des « familles

dirigeantes » désignées par les dirigeants coloniaux britanniques en 1879. Du fait de cette structure hiérarchique, l'entreprise peut acquérir des terres communautaires avec l'accord d'une seule personne.

Ce sont les femmes qui en pâtissent le plus.

Voici un entretien avec Aminata Massaquoi, membre de l'Alliance informelle contre les plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique occidentale et centrale. Aminata accompagne et soutient les femmes de Sierra Leone qui combattent et dénoncent le modèle des plantations de palmiers à huile, et elle a récemment visité plusieurs communautés affectées par les plantations de Socfin.

Comment le système foncier est-il organisé au niveau gouvernemental en Sierra Leone, notamment en ce qui concerne les droits des femmes ?

En Sierra Leone, les terres sont définies comme des terres publiques, privées ou communales. Dans la partie occidentale du pays, la plupart des terres sont détenues par des particuliers qui possèdent des droits exclusifs d'utilisation et de cession. Les familles ou les particuliers ont des droits d'accès, d'utilisation et de cession par bail ou par vente. Et, comme vous le savez, il existe également des systèmes fonciers coutumiers, de fermage et de propriété de l'État en vigueur dans le pays, ainsi que dans d'autres parties du monde.

Pour les femmes des zones rurales ou les femmes vivant dans les communautés, ce n'est pas si facile à cause des lois coutumières qui y sont en place. Depuis des années, la société civile et les groupes de défense des droits des femmes plaident pour que toutes les lois foncières du pays soient synchronisées afin d'éviter une double interprétation sur le même sujet, mais cela reste à faire.

Parallèlement, les acquisitions foncières de grande ampleur, principalement réalisées par des sociétés étrangères à des fins de développement agricole, se sont multipliées rapidement, précisément au moment où les débats autour de la politique foncière avaient lieu. Une recherche de l'ONG Christian Aid a indiqué que de 2009 à fin 2012, des investisseurs étrangers avaient conclu ou décidé de conclure des baux emphytéotiques portant sur au moins 1 154 777 hectares, soit environ 21,4 % du total des terres arables du pays pour y développer une agriculture industrielle à grande échelle (1). Comme cela a été le cas ailleurs en Afrique, ces grandes acquisitions ont été critiquées par de nombreux experts et ONG qui affirmaient qu'au lieu de contribuer à l'amélioration du niveau de vie de ceux qui vivent dans les zones rurales, ces baux exploitent les titres fonciers et augmentent en fait la pauvreté et les disparités économiques. Cette situation reste très préoccupante et les conséquences sont évidentes dans les zones où de tels baux ont été conclus.

Quelle est la situation des femmes au niveau communautaire en ce qui concerne leurs droits d'occupation et d'accès à la terre en vertu du droit coutumier ?

En Sierra Leone, le droit coutumier côtoie le droit législatif, mais dans les zones rurales, où l'accès aux services de justice officiels est limité, le droit coutumier a tendance à prévaloir. Les gens font confiance aux chefs de village pour résoudre les différends. Et lorsqu'il s'agit de mariage, les mariages coutumiers ont tendance à prévaloir bien qu'ils ne soient pas reconnus par le droit législatif. Si un mariage coutumier n'est pas enregistré auprès des

conseils locaux, il ne confère aucun droit de propriété au mari ou à la femme. Ainsi, si le conjoint décède, les terres du couple peuvent revenir à la famille du conjoint décédé.

Les femmes jouant souvent le rôle principal en tant que travailleuses, soutiens de famille et dispensatrices de soins dans les ménages, ce sont elles qui dépendent le plus de leurs terres pour gagner leur vie et subvenir aux besoins de leurs enfants. Cela signifie que si l'homme décède ou si une femme veut dissoudre un mariage en raison de violences domestiques, elle peut n'avoir aucun droit sur la terre sur laquelle elle a travaillé pendant des années. Dans une telle situation, elle peut être expulsée des terres par la famille de son mari. De la même manière, ses enfants n'ont aucun droit sur ces terres et un conflit peut être difficile à vivre, car ces femmes n'ont pas les moyens financiers de se défendre. En Sierra Leone, la loi de 2007 sur la dévolution de l'État a donné aux femmes le droit légal d'hériter de la terre, mais ce n'est vrai que pour quelques-unes d'entre elles.

En raison des nombreuses activités de plaidoyer autour des droits fonciers des femmes, on fait croire que les femmes sont associées à la prise de décision, mais en pratique ce n'est pas le cas. Plusieurs femmes m'ont expliqué lors des visites sur le terrain qu'elles ne sont informées que lorsque la transaction foncière a déjà été conclue, car le droit coutumier est utilisé pour les réduire au silence. Les femmes ont toujours dénoncé le fait qu'elles étaient dans l'impossibilité totale de participer aux discussions lorsque des entreprises, des gouvernements ou d'autres viennent dans les communautés pour proposer des projets ou acheter des terres.

De plus, le droit législatif donne aux femmes le droit de posséder ou de louer des terres, alors que le droit coutumier leur refuse ce droit. Comme la plupart des terres se trouvent dans les zones rurales, la majorité des femmes se heurtent à la répression des autorités locales. Néanmoins, le travail de plaidoyer constant au niveau des communautés a beaucoup aidé.

Les violences au sein des communautés et de la part des autorités locales sont également très répandues. Cette situation est préoccupante dans différents endroits et, en raison des lois et traditions coutumières, dans la plupart des communautés rurales, les femmes sont censées rester en retrait pendant les événements publics. Surtout si une femme est mariée, elle ne doit pas avoir l'audace de parler ou de prendre des décisions en présence de son mari. Les maris ou les hommes deviennent les porte-parole des femmes. En conséquence, les femmes autonomes ou celles qui sont conscientes de leurs droits à cet égard, sont exposées à des violences au sein de leur foyer pour insubordination. De nombreux stratagèmes peuvent être mis en place pour réduire les femmes au silence.

Lors de vos visites dans plusieurs communautés confrontées aux plantations industrielles de palmiers à huile, quel a été, selon vous, le grief le plus pertinent soulevé par les femmes ?

Les plaintes les plus fréquentes ont porté sur l'absence de processus inclusif dans les transactions foncières et la prise de décision. Avec l'arrivée des plantations de palmiers à huile, elles ont été privées d'accès à leurs terres et elles ont maintenant besoin d'une source alternative de revenus. Elles luttent pour récupérer leurs terres, car les transactions sont désavantageuses pour elles. Malgré les promesses, les populations locales ne sont pas employées par l'entreprise ; les écoles, les puits, les centres de santé, les bourses d'études, les routes de desserte et bien d'autres promesses n'ont pas été tenus. Les femmes se

plaignent également que leurs communautés ne leur offrent plus la même sécurité qu'avant l'arrivée de l'entreprise.

Il a également été clairement indiqué que des abus sexuels se produisent dans l'enceinte des plantations, mais en raison de la stigmatisation et du rejet par les hommes, on n'en parle généralement pas.

Quels sont les types d'abus dont les femmes sont victimes ?

Pour les femmes qui travaillent pour les entreprises d'huile de palme, c'est une tâche difficile pour un faible salaire. Elles parcourent de longues distances pour rejoindre leur lieu de travail. Il n'y a pas de soins médicaux adéquats ; il y a des licenciements sans indemnités ; elles ne bénéficient pas du droit au travail (l'entreprise les garde comme « travailleuses occasionnelles » sans contrat, et elles peuvent être licenciées à tout moment) ; elles ne bénéficient d'aucune assurance maladie ni de couverture pour les accidents de travail.

Les femmes ont parlé des expériences liées aux avances sexuelles faites par certains travailleurs ou agents de sécurité à celles qui travaillent pour l'entreprise, et de la façon dont ces femmes sont censées coopérer, sous peine de perdre leur emploi. Certaines femmes vivent à contrecœur de telles expériences pour conserver leur travail et leur salaire.

Les femmes qui s'opposent à ce qui se passe sont marginalisées et ne peuvent plus participer aux activités de la communauté. Elles sont toujours ciblées par les autorités locales et leurs déplacements sont parfois surveillés.

Comment les femmes affrontent-elles cette situation ?

Elles le font principalement en boycottant les réunions communautaires liées aux entreprises. Elles agissent en désobéissant au chef suprême et renforcent leurs relations avec les alliés ainsi qu'avec les organisations locales et internationales qui s'engagent ponctuellement avec elles sur le sujet. Elles organisent également des ateliers sur les lois et les droits. Elles se réunissent ponctuellement en interne, bien qu'elles soient surveillées.

(1) Christian Aid, Who is benefiting?, 2013, <https://www.christianaid.org.uk/sites/default/files/2017-08/who-is-benefitting-sierra-leone-report-july-2013.pdf>

Un lieu dangereux pour les femmes. Témoignages de femmes autochtones travaillant dans des plantations de palmiers à huile en Papouasie



Les travailleuses d'une plantation de palmiers à huile en Papouasie. Photo: Rassela Malinda

[Cet article est également disponible en bahasa indonésien](#)

À dix mètres de moi, j'ai vu une ouvrière qui portait un seau dans sa main droite et une faucille dans sa main gauche, et se tenait immobile. Nous nous sommes regardées fixement pendant quelques instants. Puis elle s'est retournée, comme si elle nous cherchait à nous éviter. Robertus, l'un des habitants, qui m'accompagnait pendant que je menais une étude de terrain sur les multiples impacts des plantations de palmiers à huile dans le village d'Anggai, lui a crié : « *Mama Maria, c'est moi Robertus.* » Elle s'est alors retournée en plissant les yeux : « *Oh, c'est toi, Robertus ?* » Il s'est avéré qu'elle nous avait évités, car elle pensait que j'étais un agent de l'entreprise qui effectuait un contrôle sur le terrain, et elle avait peur.

Mama MY nous a alors invités à entrer dans sa zone de travail, qui était une bande de terrain plantée de palmiers âgés d'un à deux ans. Les travailleuses de l'entreprise PT. Merauke Rayon Jaya sont généralement employées dans le secteur des pépinières. La pépinière est une parcelle dans laquelle les jeunes palmiers à huile se développent, puis lorsque les palmiers à huile sont suffisamment grands, ils sont plantés dans la palmeraie. La principale tâche de ces travailleuses est d'en prendre soin en les arrosant, en leur apportant des engrais et en les protégeant contre les insectes et les maladies. Presque aucun homme n'est affecté à cette section, ils sont surtout affectés au défrichage, à la traction (production de palmiers à huile et réparation des moyens de transport) et à l'exploitation forestière. Il est fort probable que les femmes sont affectées à ce poste parce qu'on suppose généralement qu'elles sont douées pour les travaux de soin.

Au cours de mes visites, nous avons rencontré d'autres travailleuses, en plus de Mama Maria. L'une d'entre elles est Mama PM. C'est une femme autochtone de la tribu Awyu qui travaille dans la pépinière de MJR depuis 2014.

PT. Megakarya Jaya Raya (MJR) est une filiale du groupe Menara basé en Malaisie, qui dispose d'une zone de concession de 39 920 hectares de forêts. MJR opère dans la zone de Kampung Anggai, dans le district de Jair de la régence de Boven Digoel, en Papouasie, depuis 2013. L'entreprise a déjà déjà défriché 10 % de la zone totale de la concession, soit environ 3 000 hectares, et la déforestation se poursuit à ce jour. Cette entreprise a été mentionnée dans une enquête transfrontalière des groupes de journalistes du Gecko Project, de Mongabay, de Tempo et de Malaysiakini, dans le cadre d'un programme d'expansion de mégaplantations connu sous le nom de projet de palmiers à huile Tanah Merah. Cette enquête révèle les sales méthodes employées par ceux qui contrôlent le destin des forêts en Indonésie – grâce à leur argent, leur pouvoir et leurs positions politiques. (1)

Les horaires de travail de Mama PM vont de huit heures du matin à deux heures de l'après-midi. Lorsque je lui ai demandé quelle était sa plus grande motivation pour continuer à travailler, elle m'a répondu : « *Mama arrêtera de travailler un jour, mais seulement lorsque mon fils aura obtenu son diplôme de fin d'études* ». Son fils vient d'entamer son troisième semestre de spécialisation en agriculture dans un établissement local et Mama PM est profondément déterminée à faire en sorte que son fils obtienne un diplôme en agriculture. « *Je n'ai peut-être pas été à l'école, mais mes enfants eux font des études.* » Elle ne veut pas que son fils connaisse le même sort qu'elle, c'est-à-dire qu'il ne soit pas éduqué et qu'il travaille comme ouvrier salarié pour une entreprise d'huile de palme. Elle espère que l'éducation pourra changer la vie de son fils, mais il y a un prix à payer.

Mama PM s'acquitte de toutes ses tâches domestiques à la maison avant six heures du matin. Parfois, elle réussit à se préparer un déjeuner avant de partir, sinon, elle reste sans manger jusqu'à son retour à la maison. Pour arriver à la plantation, elle doit marcher ; l'entreprise ne fournit pas de moyen de transport pour aller chercher les travailleurs. Il ne lui faudrait que 15 à 20 minutes pour atteindre la plantation en moto. Mais à pied, le trajet, essentiellement sur une route en terre battue – qui se transforme en boue lorsqu'il pleut – prend environ une heure. Chaque jour, elle passe au moins deux heures à marcher pour se rendre sur place et en revenir.

Lors de mon passage dans la pépinière, j'ai remarqué que seules quelques travailleuses portaient des bottes en caoutchouc – les autres étaient pieds nus, et presque aucune ne portait d'équipement de protection tel que des masques ou même des gants. C'est pour le moins inquiétant, car les travailleuses de la division des pépinières doivent toujours manipuler des produits chimiques dangereux. Chaque jour, elles doivent procéder à une fertilisation avec de l'urée, du NPK, de l'engrais Anderson et d'autres produits. En particulier lorsqu'il pleut, il y a un risque que leurs yeux ou leur peau soient exposés aux produits chimiques, ce qui provoque des irritations et des démangeaisons. C'est difficile à croire, mais elles font ce travail à mains nues !

Au début des activités de plantation de l'entreprise, les travailleuses recevaient encore quelques outils de travail de la part de l'entreprise, mais depuis peu, ces équipements ne leur sont plus fournis. Les gants jaunes jetables qui sont censés être utilisés pour les activités de fertilisation doivent être changés tous les jours, mais le personnel de terrain de l'entreprise n'a pris aucune initiative pour les remplacer. *C'est nous qui devons d'abord leur demander* », a déclaré une femme.

À côté d'une structure en bois qui sert de lieu de repos pour les travailleuses, il y a une rigole qui est habituellement utilisée pour se laver les mains et nettoyer les outils de travail.

Cependant, cette rigole n'est pas très hygiénique et peut être contaminée par des engrais chimiques. Cela risque également d'affecter progressivement la santé et la sécurité des travailleuses.

Avant de commencer à travailler dans la plantation de palmiers à huile, Mama PM subvenait à ses besoins quotidiens en vendant des légumes et en ramassant du sagou, un aliment de base des populations autochtones papoues. « *Nous étions libres de travailler comme nous le voulions, sans patron, sans règles, mais les revenus que nous obtenions étaient incertains* ». Pour elle, travailler dans les plantations lui permet de toucher un salaire mensuel, ce qu'elle n'obtenait pas lorsqu'elle dépendait des activités de récolte et de cueillette. Mais dans quelle mesure cela est-il vrai ?

En tant que travailleuse occasionnelle et temporaire d'une société d'huile de palme, Mama PM reçoit un salaire qui varie en fonction du nombre de jours qu'elle a travaillé chaque mois. De plus, Rina, l'agent administratif de la pépinière PT MJR chargé de remettre les salaires, est en même temps propriétaire d'une petite épicerie qui fournit les produits de première nécessité tels que le riz, le sucre, le café, le thé, les nouilles instantanées et les cigarettes. Chaque mois, Rina réduit les salaires en fonction du montant dû par les travailleurs à son magasin. Si Mama PM travaille pendant un mois complet (25 jours), elle touchera environ deux millions de roupies (soit près de 140 dollars), desquels il faudra encore déduire sa dette mensuelle au magasin de Rina. Sa dette mensuelle se situe généralement entre 600 000 et un million de roupies (soit entre 42 et 70 dollars environ).

En outre, elle a encore une dette pour les outils de travail, qui doivent être achetés par les travailleurs sous la forme de versements mensuels qui sont déduits de leur salaire. L'entreprise peut parfois fournir une paire de bottes en caoutchouc et des masques – uniquement si le travailleur le demande.

Le revenu mensuel fixe, qui est l'une des principales motivations de Mama PM et d'autres personnes pour travailler dans les plantations de palmiers à huile, est plus une illusion qu'une réalité. Le poids des dettes et le statut de « travailleur occasionnel et temporaire » réduisent le revenu fixe à peau de chagrin. Parallèlement, le retour aux activités de cueillette est presque impossible ; la forêt a été transformée en plantations.

Et ceci n'est pas une exception à la règle. Les chercheurs Julia et White (2) ont également constaté des motivations similaires chez les femmes autochtones Hibun Dayak qui ont décidé de devenir travailleuses dans les plantations, le besoin d'argent liquide entrant en concurrence avec le désir de maintenir leurs moyens de production. Les sociétés de plantation de palmiers à huile en Indonésie représentent de nombreux dangers pour les travailleuses. YK, une femme autochtone de la tribu Moi, travaille depuis 2008 comme ouvrière dans une entreprise d'huile de palme dans la province de Papouasie occidentale. Elle pense que les plantations, en plus d'appliquer des normes de sécurité au travail tout à fait minimales, sont aussi des lieux pleins de dangers. Un jour, alors qu'elle abattait un arbre, elle a été attaquée par un essaim d'abeilles. Elle a couru aussi vite que possible pour trouver de l'eau, puis elle s'est cachée assez longtemps sous l'eau pour tromper les abeilles qui la poursuivaient. « *J'ai retenu ma respiration pendant un long moment, mon amie m'a crié de continuer à me cacher, car les abeilles n'étaient pas encore parties. Après un moment, je suis sortie de l'eau, je me suis évanouie et je me suis réveillée à l'hôpital* ». Elle a eu de la fièvre pendant plusieurs jours après l'incident. « *Personne de la société ne m'a rendu visite à l'hôpital. Personne* », dit-elle.

RK, une autre travailleuse de la même plantation que YK, raconte une histoire similaire. Elle a commencé à travailler en 2014 en tant qu'ouvrière occasionnelle chargée de pulvériser des composants chimiques tels que le Vienna, le Gallon et le Sloar sur une superficie de deux hectares. Elle devait pulvériser environ huit allées de 30 à 32 arbres chacune et cela représentait donc un total d'environ 240 arbres à pulvériser quotidiennement. En 2019, elle a décidé de quitter son emploi après avoir travaillé pendant cinq ans à la pulvérisation d'engrais.

La principale raison était l'asthme dont elle souffrait depuis janvier 2019. Le diagnostic du médecin à l'époque était que l'asthme était dû à l'acide gastrique. En plus de cela, l'asthme aurait également été causé par l'excès de pulvérisation d'engrais chimiques. RK a dû être hospitalisée pendant deux semaines. Elle et son mari ont payé la facture eux-mêmes, car l'assurance de l'entreprise ne s'appliquait pas aux cliniques du village. Il n'y a eu aucune collaboration entre l'entreprise et la clinique. Elle a dû dépenser près de 1,4 million de roupies indonésiennes (près de 100 dollars) pour les traitements médicaux. Pendant son hospitalisation, aucun agent de l'entreprise ne s'est occupé d'elle ou ne lui a même rendu visite. Cette négligence et cette indifférence l'ont encouragée à ne plus travailler sur la plantation.

Ce n'est pas un lieu pour les femmes

Un autre danger potentiel et bien réel qui guette spécifiquement les travailleuses dans les plantations de palmiers à huile est celui des violences sexuelles. J'ai rencontré une jeune femme, MG, une femme autochtone de la tribu Yei qui est aussi une ancienne employée occasionnelle et temporaire d'une plantation de palmiers à huile présente autour de Bupul et Muting, dans la régence de Merauke de la province de Papouasie. Elle a été licenciée par l'entreprise pour avoir pris son congé menstruel. Selon elle, l'entreprise appliquait des règles strictes, notamment pour les travailleurs occasionnels et aucune excuse ne pouvait être acceptée si les travailleurs ne pouvaient être présents sur le terrain.

MG, une mère célibataire avec deux enfants, devait laisser ses enfants à la maison pendant ses activités à la plantation. Elle se rendait bien compte que c'était trop risqué pour ses deux enfants, mais elle n'avait pas d'autre choix. Elle était le seul soutien vital de cette petite famille. Une fois, un garde du champ de la plantation l'a agressée verbalement après que MG a refusé de répondre à un harcèlement sexuel agressif. Lorsqu'elle trouvait des proches pour s'occuper de ses enfants, elle restait dormir dans les baraquements de l'entreprise pour éviter les déplacements, mais ce n'était pas trop fréquent. MG avait peur lorsqu'elle devait dormir seule dans les baraquements. L'agresseur était souvent ivre et forçait la porte pour entrer dans sa chambre. Cette expérience désagréable l'a vraiment traumatisée.

Les plantations de palmiers à huile sont l'un des espaces les plus dangereux pour les femmes, non seulement en raison de leur statut de travailleuses vulnérables – la plupart du temps celui de travailleuses occasionnelles – mais aussi en raison des violences et des harcèlements sexuels qui les peuvent les guetter dans et autour les champs des plantations.

En outre, il est important de souligner que l'héritage des terres coutumières se transmet par mode patrilinéaire en Papouasie et prive ainsi les femmes autochtones de leur droit de posséder des terres. Si les femmes ont toujours le droit de gérer et d'utiliser la terre comme source de subsistance, cela devient encore plus problématique lorsque la terre coutumière est transformée en marchandise.

Les entreprises d'huile de palme arrivent dans les villages en promettant la prospérité et le progrès à la condition que les populations « *leur cèdent leurs terres* ». Dans le processus visant à acquérir des terres coutumières pour les transformer en terres de monoculture, les femmes sont rarement associées et leurs opinions ne sont pas prises en compte. Après avoir été marginalisées et exclues dès le début du processus de transfert des droits fonciers, les femmes autochtones de Papouasie perdent l'accès à leurs forêts et à leurs moyens de subsistance en raison de la déforestation et du défrichement des terres. Elles n'ont finalement pas d'autre choix que d'être plongées dans une situation de précarité en travaillant dans des plantations de palmiers à huile, avec des conditions de travail et des traitements dangereux.

Rassela Malinda

Chercheuse à Yayasan Pusaka Bentala Rakyat, Indonésie

Pour lire le rapport de recherche complet de Rassel Malinda en bahasa indonésien : Mama ke Hutan, 2020, <https://pusaka.or.id/assets//2021/04/MAMA-KE-HUTAN-Cover.pdf>

[Cet article est également disponible en bahasa indonésien](#)

(1) The secret deal to destroy paradise, 2018, <https://thegeckoproject.org/the-secret-deal-to-destroy-paradise-715b1ffc0a65>

(2) Julia & Ben White. (2012) Gendered experiences of dispossession: oil palm expansion in a Dayak Hibun community in West Kalimantan, The Journal of Peasant Studies, 39:3-4, 995-1016, DOI: 10.1080/03066150.2012.676544

Le monde de la spéculation et les titres verts



Photo: Edie.net

C'est sous la devise "Notre but est de renouveler la vie de l'arbre" que la société Suzano Papel e Celulose a lancé son matériel de diffusion des résultats pour l'année 2020. Le document cherche à dévoiler les premiers effets des récents processus de fusion et d'acquisition qui ont fait de Suzano le plus grand producteur mondial de cellulose d'eucalyptus. La publication s'efforce à démontrer que, bien au-delà des bénéfices, les activités productives de l'entreprise se muent en solution pour, d'ici 2030, remplacer 10 millions de tonnes de produits plastiques et dérivés de pétrole par des produits d'origine

végétale et éliminer également 40 millions de tonnes de CO² de l'atmosphère à travers l'expansion des plantations d'arbres. Selon le rapport, en plus des questions environnementales, Suzano prévoit de faire sortir environ 200.000 personnes du seuil de pauvreté dans les zones où elle opère.

Ces mesures et quelques autres sont dans la visée de Suzano, dans le but d'intensifier ses opérations avec des *titres verts*, afin de financer ses projets d'expansion et de compétitivité. Selon la société, l'une de ses principales réussites en 2020 aurait été d'être la pionnière dans l'émission d'obligations (*Sustainability-Linked Bond*), parvenant à lever 1,25 milliard de dollars, en contrepartie de la promesse d'une réduction de 15 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

À nos yeux, le rapport en question révèle l'effort médiatique des grandes entreprises agro-industrielles pour masquer les véritables objectifs de leur logique d'accumulation prédatrice. Pour mieux appréhender ce processus, il faut réfléchir aux nouvelles tactiques d'accumulation des grandes entreprises, et notamment leur engagement dans ladite *économie verte*.

Premiers pas

Essayons donc de jeter de la lumière sur la trame technique mise en place en vue de nouvelles opérations spéculatives durant cette longue période de crise mondiale du capital. L'une des grandes difficultés à la compréhension de la *domination de l'accumulation spéculative* sur le capital productif et sur les autres formes d'appropriation de la richesse sociale, est peut-être la manière dont nous concevons les mouvements économiques. Il est fréquent de voir des définitions qui affirment que l'origine du terme *économie* viendrait des acceptions grecques d'*oikos* (maison) et *nomos* (gérer), suggérant un certain lien avec les activités domestiques, à partir desquelles nous pourrions expliquer, de tout temps, les choix humains concernant la production, la distribution et la consommation dans les sociétés.

De telles simplifications finissent par occulter le fait qu'une fois soumise aux rapports du capital, la soi-disant *distribution* ne conduit pas, intégralement, la richesse produite vers la consommation finale des familles, mais essentiellement vers un intense processus d'accumulation. C'est le chemin de l'accumulation qui permet, sous le capitalisme, aux entreprises de devenir grandes, fortes et compétitives, de se constituer en conglomerats économiques capables de commander un ensemble diversifié de formes d'appropriation de parts de plus en plus importantes de la richesse produite à l'échelle mondiale.

Ainsi, accumuler signifie réinvestir les ressources conquises dans sa propre expansion, pénétrant des parts de marché au moyen de grands conflits concurrentiels entre les unités de capital (que ce soit sous la forme d'usines, de banques, de maisons commerciales, de propriété foncière ou de spéculation).

Une fantaisie assez accommodante est aussi née de ces simplifications domestiques sur l'économie capitaliste: la *théorie de l'abstinence*. Selon elle, les grandes entreprises seraient le fruit de la décision de certaines personnes entrepreneuses, de se priver de consommer une partie considérable de ce qu'elles auraient gagné de leur propre travail, étant disposées à mettre cette épargne au profit de la production sociale. Cette légende conduit aussi à l'illusion que le développement des grandes entreprises est nécessaire pour employer le large contingent de personnes qui ont choisi de ne pas s'abstenir de consommer et ont

dépensé intégralement le revenu acquis tout au long de leur vie. Sans ces opportunités d'emploi, ces personnes ne pourraient survivre, insiste le refrain.

Mis à part les sophismes, nous savons que la séparation entre la propriété et la gestion du capital a lieu depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. Au début, les banques promouvaient le crédit pour financer les grands projets industriels, mais, à la suite, les marchés boursiers ont surgi et les banques ont fusionné avec le capital productif, créant de grandes sociétés anonymes (SA).

Ainsi, les grands projets industriels ont commencé à être financés à travers des emprunts, mais aussi par la vente de quotas (parts) de participation dans la propriété des entreprises. Pour cela, de nouvelles institutions ont été créées, les nommées *bourses de valeurs*, qui opèrent à l'échelle internationale, en faisant la médiation entre l'achat et la vente de ces parts d'actionariat. Si l'option d'emprunt impliquait l'émission de titres de créance par les sociétés emprunteuses, lors de l'introduction d'actions en bourse, les sociétés ont commencé à ouvrir leur propre capital à l'entrée d'un grand nombre d'associés, certains ayant droit de vote au sein des Conseils d'Administration, mais la plupart totalement anonymes, ne se mêlant pas à la gestion.

Dans ce processus, sont apparues également les obligations, qui sont des titres de créance convertibles en actions de la société emprunteuse, au cas où la dette ne serait pas payée dans le délai imparti. Par conséquent, il devient clair que l'achat et la vente de quotas des sociétés en bourse, ainsi que la possibilité d'échanger des titres de créance contre des actions, stimulent un perpétuel échange patrimonial, sans que ce soit possible de déterminer quels sont exactement tous les propriétaires des entreprises. Ceux qui détiennent des actions avec droit de vote finissent par choisir et embaucher des cadres dirigeants pour gérer les unités de grandes entreprises éparpillées à travers le monde, ces derniers pouvant être rémunérés avec une part des bénéfices, mais aussi avec des quote-part de propriété.

Montée en tension pour assoir sa domination sur la spéculation

Depuis la création des systèmes de crédit, une partie des engagements assumés par l'emprunteur ne sont rien de plus que de la spéculation sur les risques du business. En plus des intérêts à payer, les contrats de prêt intègrent toujours un taux de risque à la dette, comme un moyen de compenser d'éventuelles pertes provenant d'impayés même si elles ne se matérialisent jamais réellement.

Lorsque les bourses opèrent normalement, les achats et les ventes d'actions sont effectués dans l'optique de la distribution future de parts des bénéfices (dividendes) des sociétés à leurs actionnaires, avec des tendances à la hausse ou à la baisse du cours des actions, sans grandes fluctuations. Cependant, l'un ou l'autre actionnaire peut vouloir se débarrasser d'une grande quantité d'actions, donnant cours à des spéculations sur les raisons de cette décision. D'autre part, sans acheteurs immédiats, le prix des actions offertes a tendance à baisser et peut faire chuter la valeur boursière des entreprises, il devient clair alors que quelles que soient les performances de production et le chiffre d'affaires des sociétés, le prix de leurs actions peut augmenter ou baisser en raison de la simple spéculation sur la bourse des valeurs.

A partir de 1971, la spéculation sur les titres de créance et sur les actions des entreprises va gagner une motivation supplémentaire, avec la diffusion de ce qu'on appelle, au niveau international, *les marchés secondaires*. Cette année-là, les États-Unis d'Amérique ont décidé

de rompre avec les accords signés à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, qui maintenaient les taux de change de tous les pays à une parité fixe avec le dollar en vertu de l'engagement américain de maintenir la convertibilité directe de sa monnaie avec l'étalon-or.

Avec la rupture de l'étalon monétaire international, les taux de change ont commencé à osciller, provoquant une nouvelle vague de spéculation mondialisée. A partir de là, les titres primaires, par le biais desquels étaient signés les contrats d'emprunts publics et privés, ou les options d'achat et de location, ainsi que l'ensemble des actions de l'entreprise, ont commencé à adosser toute une série de paris sur les prix futurs et, ceci, dans une proportion gigantesque.

Surgissaient ainsi lesdits *titres dérivés*, négociés sur les marchés secondaires. Il s'agit de titres qui dérivent de titres primaires de dette et d'actions, pour opérer une transaction spéculative, généralement liée à des projections sur la variation future des prix des biens et services, des taux de change ou des taux d'intérêt pratiqués dans plusieurs pays. D'où le terme de *spirale spéculative*, véritable casino mondial, qui reproduit une richesse fictive de paris et projections à une échelle gigantesque, une forme d'accumulation parasitaire de plus en plus éloignée de la production de richesse réelle. On estime qu'actuellement, le volume des titres dérivés est 10 fois supérieur au PIB mondial.

Cette nouvelle étape de la spéculation mondialisée est le fruit de l'approfondissement d'une longue crise de surproduction du capital. De fait, des portions de plus en plus importantes du capital excédentaire ont commencé à être utilisées dans des projections sur les prix futurs, à la recherche d'alternatives aux difficultés d'investissement productifs raisonnablement rentables. Bien qu'étant le résultat de simples paris sur l'avenir, les titres dérivés sont socialement reconnus en tant que richesse réelle et attribuent à leurs détenteurs un pouvoir de contrôle sur les opérations économiques du présent.

Spéculation avec des titres verts

Dans ce climat mondial de domination de la spéculation parasitaire, il n'a pas fallu longtemps pour que les titres dérivés deviennent une opportunité d'accumulation intégrée aux débats mondiaux sur l'effondrement environnemental. Face aux difficultés de contrôle de la déforestation et des émissions de polluants au niveau mondial, les si célèbres *sommets internationaux* ont fini par se plier aux appels en faveur de la mercantilisation de la protection de la nature, créant les célèbres *paiements pour services environnementaux* (PSA).

Le projet était celui de diffuser et de cimenter l'idée de la possibilité de *réparation des dommages environnementaux*. Ainsi, les entreprises et les instituts privés ont commencé à développer des moyens sophistiqués pour transformer, en termes de prix de marché, aussi bien les émissions de polluants que les *prestations de services environnementaux*, visant montrer qu'il est possible de quantifier et de compenser la déprédation écologique produite par les projets d'expansion industrielle.

La créativité dans les néologismes est mise en relief par l'idée d'entreprises *polluantes - payantes* et se déploie en rendant possible la mensuration, via prix de marché, du volume de biodiversité dévastée et sa compensation avec une quelconque forme de projet de préservation dans un autre écosystème mercantilisé.

Les grandes entreprises peuvent participer à ces programmes de PSA partant de leurs projets traditionnels de plantation d'arbres en régime de monoculture. Partant de projets de

fixation de carbone dans les arbres plantés, de dévastatrices de la nature, elles deviennent promotrices de compensations environnementales. Cela a été rendu possible dans la mesure où l'État s'éloigne de la promotion de politiques environnementales, laissant la réglementation sous la direction d'entreprises et d'instituts privés, qui commencent à agir en tant que certificateurs et mesureurs des acomptes à payer tout au long de la période de réalisation de tels services environnementaux, bien comme de l'évaluation des résultats.

Ces accords de PSA étant formalisés dans des contrats à long terme, ils donnent *droit à des créances futures*, en d'autres termes, le droit à des paiements futurs en contrepartie de la prestation de services environnementaux tout au long de l'exécution des projets. Ainsi, de gros volumes de créances reliées à des services environnementaux deviennent le ballast pour l'émission de titres dérivés, négociés sur la base de projections sur les taux de change, les taux d'intérêt et, surtout, sur les prix même que les marchandises produites pourraient atteindre comme résultat de leurs *projets de compensation*.

Considérations finales

Il semble y avoir au moins un objectif plus explicite dans les nouvelles tactiques de ces grandes entreprises. Elles recherchent la meilleure adéquation aux accords des sommets internationaux, autour de solutions mercantiles aux crises qui s'accumulent à ce stade, profitant du moment de tension mondiale pour résoudre des problèmes structurels de financement, qu'ils soient liés à des dettes anciennes ou à l'expansion de leurs activités productives. De nouvelles approches de financement, liées à la production et à la reproduction des créances sur le long terme, à travers des contrats PSA et des engagements de réduction des émissions de polluants, viennent ainsi s'ajouter aux anciennes lignes de crédit qui exigeaient des objectifs de qualité totale dans la réduction des coûts.

Les opérations primaires d'émission des nommés titres verts, sont alimentées par la diffusion des flux créés par la reconnaissance officielle du concept commercial d'entreprises polluantes-payantes. Dans le même temps, les circuits de projections sur les marchés de titres dérivés retrouvent, à la base des contrats PSA et des créances similaires, un nouvel élan à leur reproduction parasitaire.

Par conséquent, nous ne pouvons être surpris face à l'évidence de ce que les grandes entreprises productrices de cellulose, à l'image de Suzano, soient en train d'opérer et de se développer grâce à un portefeuille de passifs à haut risque. C'est la dure réalité qui domine l'univers des grandes entreprises à travers le monde capitaliste, de plus en plus libres d'un quelconque contrôle de la part des autorités gouvernementales.

En évitant les simplifications courantes, il est possible de voir que l'endettement public et privé est devenu depuis longtemps une opportunité pour la création d'outils de plus en plus créatifs de spéculation parasitaire. Le risque d'un effondrement économique sans précédent devient de plus en plus imminent, mais telle est la réalité face à l'incapacité généralisée du capital à surmonter la grande dépression qui s'est aggravée au début du 21^{ème} siècle. Entretemps, les engagements pris pour la durabilité formelle des grandes entreprises s'accumulent, sous la régulation d'institutions créées et embauchées, ni plus ni moins, par des relations mercantiles prédatrices, ce qui met encore plus en péril la continuité de la vie sur la planète.

Helder Gomes, Brésil

La région de la Sangha en République du Congo



La conférence de Berlin, illustrée dans 'Illustrierte Zeitung', 1884, qui a établi les règles pour la conquête et la partition de l'Afrique.
Image: Wikicommons.

Il existe un risque sérieux que les industries extractives et le secteur de la conservation exercent un contrôle total sur les forêts tropicales en mettant en œuvre des « solutions fondées sur la nature ». (1) Sous ce vocable sont regroupés des projets de compensation de carbone à grande échelle et la création d'un plus grand nombre d'aires protégées, ainsi que la poursuite de l'exploitation forestière et des plantations industrielles d'arbres supposées « durables ». Néanmoins, il est important de comprendre les implications qu'un tel contrôle territorial peut avoir sur les communautés qui dépendent des forêts.

La région densément boisée de la Sangha, au nord de la République du Congo, offre un exemple de la façon dont des territoires peuvent se retrouver entièrement sous le contrôle des industries extractives et du secteur de la conservation. Trois concessions occupent la quasi-totalité de la région : une détenue par la société d'huile de palme Eco-Oil Energie SA, une par le Parc national d'Odzala-Kokoua et une par la société Industrie forestière de Ouessou - IFO (voir la carte).

Alors que le chaos climatique semble indiquer que les prétendues « solutions fondées sur la nature » relèvent plus du fantasme qu'autre chose, les trois entreprises au Congo sont principalement préoccupées par leurs activités et se font concurrence, tant par la propagande verte qu'elles diffusent que par les promesses qu'elles font aux communautés locales. Ce qui reste caché, cependant, c'est la nature profondément inégalitaire, raciste et patriarcale de telles concessions, qui trouvent leur origine à l'époque coloniale. Les trois entreprises ont déployé des gardes armés et/ou des policiers locaux contre les habitants de ces zones forestières pour les empêcher d'utiliser leurs terres ancestrales.

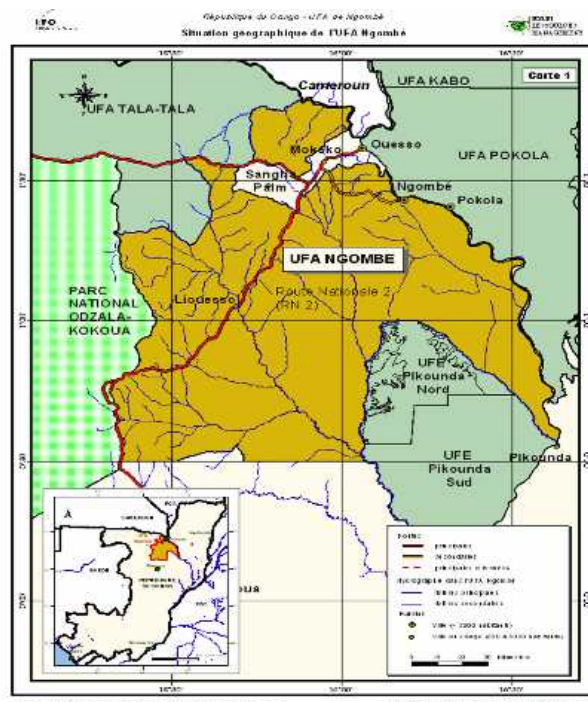
Cet article décrit certains des aspects qui révèlent l'identité de ceux qui se dissimulent derrière chacune des entreprises et leur perception des communautés locales.

Eco-Oil Energie

Le palmier à huile pousse naturellement dans les forêts de la région de la Sangha. Les sites archéologiques montrent qu'il existe une longue tradition de plantations de palmiers à huile par les communautés forestières, en particulier par les femmes.

Le modèle radicalement différent des plantations industrielles de palmiers à huile trouve ses racines à l'époque coloniale, lorsque la Compagnie française du Haut et du Bas Congo (CFHBC) a obtenu une concession de 7,5 millions d'hectares, couvrant une surface équivalente à la superficie cumulée de la Belgique et des Pays-Bas, pour commencer à produire de l'huile de palme à l'échelle industrielle. Après l'indépendance, en 1983, la société a été rebaptisée Sangha Palm, une société d'État qui avait à l'époque une superficie de plantation de 33 000 hectares. En 1990, et en raison d'une crise financière qui sévissait alors, l'usine d'huile de palme de la Sangha a été fermée et les plantations ont été abandonnées par la société. (2)

Après le départ de Sangha Palm, les paysans, en particulier les femmes pour qui le palmier à huile fait partie intégrante de leur culture, ont continué à récolter les noix de palme de la plantation de Sangha Palm. Elles produisaient de l'huile de palme selon des méthodes artisanales et vendaient l'huile sur les marchés locaux, ce qui leur procurait une importante source de revenus. Une paysanne expliquait à cette époque : « [...] nous avons toujours



extrait l'huile de palme. Avec l'argent que nous gagnons en vendant notre huile, nous achetons des médicaments et des vêtements pour nos enfants. » (3)

Mais tout cela a pris fin lors de la création d'Eco-Oil Energie en 2013, après que des investisseurs malaisiens ont négocié un accord avec le gouvernement congolais pour reprendre le contrôle des plantations d'huile de palme de la Sangha. Ils ont également pris le contrôle de milliers d'hectares de plantations dans la région de la Cuvette, qui appartenaient à une autre entreprise publique de palmiers à huile, la Régie nationale des palmeraies du Congo (RNPC).

Eco-Oil Energie SA Malaysia a reçu une concession de 25 ans sur 50 000 hectares et a annoncé qu'elle récupérerait ce qu'elle a appelé des plantations « abandonnées », sans tenir compte de l'importance de ce territoire pour les moyens de subsistance et le bien-être de la population locale. En 2015, le projet avait reçu environ 89 millions de dollars de ses investisseurs malaisiens. BGFIBank, basée au Gabon et Ecobank, basée au Togo, ont également investi dans le projet. Le projet de l'entreprise envisageait l'investissement dans les plantations ainsi que dans la production d'huile de palme, de margarine et de biodiesel. À l'époque, il a été annoncé que le biodiesel devait approvisionner à la fois le marché intérieur et les marchés d'exportation. La société a également annoncé son objectif de porter la superficie de ses plantations à 300 000 hectares à l'avenir (4).

Les plantations de palmiers à huile sont l'une des principales causes de déforestation dans le monde. Le directeur d'Eco-Oil Energie a affirmé en 2015 que l'entreprise ne replantait que des plantations dites « abandonnées », tout en conservant la forêt restante (5). Cependant, un rapport critique de consultants qui ont visité une zone de concession Eco-Oil en 2016 fait état de déforestation, de pratiques illégales et de conflits avec les communautés, entre autres, dans la région de la Cuvette. (6).

Outre les investisseurs malaisiens, le président-directeur général d'Eco-Oil Energie, Claude Wilfred Etoke, a largement profité des activités de l'entreprise. L'un des propriétaires d'Eco-Oil Energie est une société enregistrée en Suisse appelée Eco Oil Energie Sarl, qui à son tour appartient à une société enregistrée à Chypre sous le nom de WEC Group. (7) C. W. Etoke est le seul actionnaire d'Eco-Oil Energie Sarl.

C. W. Etoke est une figure pour le moins controversée, son nom étant lié à de nombreuses pratiques illégales. La coalition « Opening Central Africa » a accusé C. W. Etoke d'être l'« homme de paille » des systèmes de blanchiment d'argent du président Sassou (8). Selon les recherches de Global Witness et Mediapart, C. W. Etoke a servi d'intermédiaire auprès d'investisseurs internationaux pour la privatisation des deux anciennes sociétés d'huile de palme de l'État, Sangha Palm et RNPC, afin de créer Eco-Oil Energie. Mais cela n'a pas été sa seule initiative. Il a fait de même pour 45 autres entreprises publiques et construit ainsi un immense empire commercial en République du Congo qui couvre les secteurs de l'extraction pétrolière, de l'agro-industrie et de la fabrication. (9)

Certains accords d'investissement signés par C. W. Etoke pour le compte d'Eco-Oil Energie ces dernières années indiquent que la société est en train d'étendre ses activités et sa zone de production au-delà de l'huile de palme. Par exemple, Eco-Oil a signé un accord avec une entreprise israélienne en 2018 pour investir dans la culture de mangues et d'oranges pour la production de jus (10) et un autre en 2019 avec Camaco, un investisseur chinois, pour investir dans la fabrication de matériel agricole (11).

Industrie forestière de Ouessou - IFO

La société Industrie forestière de Ouessou (IFO) possède une concession forestière de 1,16 million d'hectares dans le nord de la République du Congo. IFO appartient à la société suisse Interholco, qui a repris la concession d'une société d'État appelée SCBO en 1999. La SCBO a été créée en 1985. Interholco est une filiale de la société Danzer, une entreprise de transformation du bois basée en Autriche.

La société Danzer a été fondée en 1932 par l'Allemand Karl Danzer et a profité de l'importation et du commerce de bois tropicaux. En 1962, Interholco a été fondée en Suisse et a repris la commercialisation du bois africain pour les marchés principalement européens. Les bureaux de Danzer ont été transférés de Suisse en Autriche en 2015, entre autres, pour bénéficier d'avantages fiscaux. (12)

Les activités forestières d'IFO sont certifiées par le FSC et prétendent être « la plus grande concession forestière contiguë certifiée de bois dans les régions tropicales ». (13) Il est toutefois avéré que le système de certification FSC n'offre aucune garantie aux consommateurs de produits de bois tropicaux, notamment en ce qui concerne la conservation de la zone certifiée et le bien-être social des communautés assurées à l'intérieur de la zone de concession (14). En ce qui le concerne, le groupe Danzer a réussi à perdre son certificat FSC en 2011. Cela était dû à la décision du FSC de se dissocier de l'entreprise après que Greenpeace a révélé les activités de SIFORCO, la filiale de Danzer en RDC, notamment l'exploitation forestière illégale systématique et son implication dans des violations des droits humains. (15)

Cette décision a également mis en cause le WWF, car Danzer était l'un des principaux partenaires de l'initiative « Global Forest and Trade network » de cette organisation. (16) En 2014, cependant, le WWF s'est félicité dans un communiqué de presse du fait qu'IFO avait de nouveau reçu son certificat du FSC, qui se contente d'exhorter l'entreprise « à appliquer des règles strictes de lutte contre le braconnage » (17).

Ces règles sont probablement liées au fait que l'entreprise indique qu'environ 16 000 personnes vivent à l'intérieur de la zone de concession, y compris des communautés autochtones. L'entreprise déclare qu'elle dispose d'environ 40 « éco-gardes » chargés de patrouiller en permanence dans sa zone contre « la cueillette illégale, le braconnage, le commerce de viande de brousse et les changements irréversibles » (18).

En 2015, IFO, Eco-Oil Energie, le WWF et d'autres partenaires ont été impliqués dans un projet approuvé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), avec un financement de plus de 3 millions de dollars, dans le but de renforcer les aires protégées de la République du Congo. En 2018, l'ONG Survival International a déposé, au nom du peuple autochtone Baka, une plainte contre le FEM et les autres promoteurs impliqués dans le projet. Les Baka ont affirmé avoir été expulsés de leurs terres. (19) Une équipe d'enquêteurs du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a rassemblé des éléments prouvant que le peuple Baka avait été soumis pendant des années à des violences et à des sévices physiques de la part des gardes, notamment des passages à tabac, une criminalisation et des emprisonnements illégaux, l'incendie et la destruction de biens, le viol et l'humiliation de femmes forcées à se déshabiller, entre autres atrocités. (20) Le PNUD a finalement suspendu le projet. Cela montre les conséquences possibles de ce type de patrouilles pour les habitants des zones forestières que des entreprises comme IFO prétendent protéger.

Le parc national d'Odzala-Kokoua

La création du Parc en 1935 s'est traduite par l'appropriation de la plus grande superficie forestière dans la même région, avec 1,35 million d'hectares. Depuis 2010, le contrôle du Parc est entièrement entre les mains d'African Parks Network, dans le cadre d'un partenariat public-privé avec le gouvernement congolais pour une durée de 25 ans. (21)

African Parks Network a été créé en 2000 et se présente sur son site Internet comme une organisation à but non lucratif qui gère 19 parcs nationaux et aires protégées dans 11 pays d'Afrique. L'organisation est néanmoins enregistrée en tant que société en Afrique du Sud. Le président de la société est Son Altesse Royale le prince Henry de Galles, membre de la famille royale britannique.

L'entreprise contrôle une superficie totale de 14,7 millions d'hectares en Afrique, soit environ la moitié de la superficie de l'Italie, et elle a l'intention de s'étendre encore plus afin de gérer 30 parcs d'ici 2030. Elle insiste sur le fait que la capture du carbone est l'un des avantages potentiels de ses parcs, ce qui montre l'intérêt du Réseau pour la vente de crédits de carbone comme source de revenus supplémentaire. Bien qu'elle soit prétendument à but non lucratif, la société exerce des activités commerciales dans le parc national d'Odzala-Kokoua, qui comprend des « Camps de découverte » où les touristes peuvent se rendre par vols charters depuis la capitale congolaise Brazzaville. Cependant, très peu d'habitants de Brazzaville ont la possibilité de profiter d'un tel tourisme de luxe. Une visite dans le Camp de découverte d'Odzala de 4 jours, par exemple, coûte 9 960 USD par personne. (22)

Derrière African Parks Network se trouve également tout un ensemble de gouvernements, d'institutions multilatérales, d'organisations de conservation, de fondations familiales et de particuliers qui financent ses activités de conservation. Parmi les partenaires du parc national d'Odzala-Kokoua en République du Congo figurent des groupes de conservation tels que le WWF, le gouvernement congolais et l'Union européenne.

Si le parc a été créé en 1934, African Parks Network lui-même déclare que « les humains occupent la région depuis 50 000 ans ». Elle poursuit en affirmant que 12 000 personnes vivent encore autour du parc, « *et pourtant*, c'est encore l'une des zones les plus diversifiées sur le plan biologique et les plus riches en espèces de la planète » (c'est nous qui soulignons). Par cette affirmation, plutôt que de reconnaître la contribution des habitants au maintien de la forêt après tous ces milliers d'années, l'entreprise précise qu'à ses yeux, la

présence humaine n'est pas compatible avec l'objectif de conservation de la forêt ; c'est *malgré* la présence des communautés qu'il reste encore de la biodiversité.

African Parks Network prétend protéger le parc « avec une équipe d'éco-gardes renforcée et d'autres techniques de maintien de l'ordre, en plus d'investir dans « la modification des comportements humains ». Pour atteindre cet objectif, APN reçoit le soutien du Département d'État américain, qui « a commencé à fournir un soutien en 2018 et a engagé plus de 3 millions de dollars pour les uniformes, l'équipement et la formation des gardes forestiers », ainsi que pour le « développement du leadership », pour aider à atteindre une « capacité accrue à perturber le commerce illégal d'espèces sauvages et à promouvoir la stabilité régionale ». Ces affirmations et points de vue sur la conservation montrent clairement que pour ce réseau et ses bailleurs de fonds et alliés, les personnes vivant dans et autour des forêts sont considérées comme une menace et que leurs activités de conservation peuvent être mieux gérées sans eux.

À l'heure actuelle, d'autres concessions de grande superficie sont accordées en République du Congo, ce qui va dans le sens des stratégies des industries extractives et du secteur de la conservation. Cependant, l'intérêt des entreprises et des pays du Nord est de continuer à extraire des minéraux, du bois, de l'huile de palme et d'autres produits, ainsi que de faire des affaires avec le secteur de la conservation, ce qui représente une caractéristique commune et constante de ces vastes projets.

Cependant, ce qui reste aux communautés depuis l'époque de la colonisation européenne, ce sont des terres et des zones forestières auxquelles elles n'ont plus accès, et chaque fois qu'elles tentent d'y entrer, elles sont confrontées à une oppression violente, raciste et patriarcale, y compris désormais de la part des « éco-gardes ».

Le Secrétariat du WRM

- (1) Bulletin du WRM 255, « Solutions fondées sur la nature » : dissimuler un immense accaparement des terres, avril 2021, <https://wrm.org.uy/fr/bulletins/numero-255/>
- (2) WRM, Le palmier à huile en Afrique : le passé, le présent et le futur. 2013, https://wrm.org.uy/fr/files/2013/01/Palmier_a_huile_en_Afrique.pdf
- (3) Idem
- (4) Farmlandgrab, Eco-Oil Energie investira 350 milliards dans un projet agroalimentaire au Congo, 2015, <https://www.farmlandgrab.org/post/view/25241-eco-oil-energie-investira-350-milliards-dans-un-projet-agroalimentaire-au-congo>
- (5) Eco-Oil Energie SA, 2015, <https://www.youtube.com/watch?v=9YnfjKOuLL>
- (6) Rapport de mission pilote REDD+. Sur la thématique « autorisation de déboisement » pour la consolidation d'une approche d'observation indépendante des exigences du processus REDD+ en République du Congo, 2016, https://www.euredd.efi.int/documents/15552/431687/Livrable+4+-+Rapport_mission_pilote+_OIFLEG-REDD_Final_EF_Compl%C3%A9ter_valid%C3%A9e.pdf/65c3cb85-6555-3df7-fbef-7c44a3a7defa
- (7) Wikipedia, Claude Wilfrid Etoke, https://en.wikipedia.org/wiki/Claude_Wilfrid_Etoke
- (8) Opening Central Africa, Christel Palace : pillage clanique sous les tropiques, <https://openingcentralafrica.com/fr/2019/12/09/first-post/>
- (9) Global Witness, Ce qui se cache sous terre, 2020, <https://www.globalwitness.org/fr/what-lies-beneath-fr/>
- (10) Israel Science Info, Goutte-à-goutte : une fruiteirie de 700 ha au Congo-B irriguée grâce à Rivulis (Israël), 2018, <https://www.israelscienceinfo.com/en/agronomie/goutte-a-goutte-rivulis-eurodrip-israel-va-creer-et-irriguer-une-fruiteirie-de-700-ha-au-congo/>
- (11) Panapress, Accord de partenariat entre la société congolaise Eco-Oil énergie et la chinoise Camaco, 2019, https://www.panapress.com/Accord-de-partenariat-entre-la-s-a_630605469-lang1-free_news.html
- (12) Danzer Group, https://second.wiki/wiki/danzer_group
- (13) Lesprom, Danzer subsidiary IFO renews its FSC certificates for the Republic of the Congo, 2014, https://www.lesprom.com/zh/news/Danzer_subsiary_IFO_renews_its_FSC_certificates_for_the_Republic_of_the_Congo_65459/
- (14) Voir les informations sur le FSC sur le site web du WRM, <https://wrm.org.uy/?s=fsc> et FSC-Watch <https://fsc-watch.com/>
- (15) Greenpeace, Danzer feels the bite as the FSC show its teeth, 2013, <https://www.greenpeace.org/international/story/7563/danzer-feels-the-bite-as-the-fsc-show-its-teeth/>
- (16) FSC-Watch, Another FSC and WWF flagship company in Africa bites the dust as Danzer sells SIFORCO, <https://fsc-watch.com/2012/04/14/another-fsc-and-wwf-flagship-company-in-africa-bites-the-dust-as-danzer-sells-siforco/>
- (17) WWF, Largest forest concession in the Congo Basin receives FSC certification, 2015, https://wwf.panda.org/wwf_news/?237170/Largest-forest-concession-in-the-Congo-Basin-receives-FSC-certification

- (18) Global Compact Network, Sustainable Hardwood – Made in Africa, good for forest, people and planet, <https://www.globalcompact.ch/post/sustainable-hardwood-made-in-africa-good-for-forest-people-and-planet>
- (19) UNDP, Social and Environmental Compliance Unit SECU, Integrated and Transboundary Conservation of Biodiversity in the Basins of the Republic of Congo, 2018, <https://info.undp.org/sites/registry/secu/SECUPages/CaseDetail.aspx?ItemID=27>
- (20) The Guardian, Armed ecoguards funded by WWF 'beat up Congo tribespeople', 2020, <https://www.theguardian.com/global-development/2020/feb/07/armed-ecoguards-funded-by-wwf-beat-up-congo-tribespeople>
- (21) African Parks, <https://www.africanparks.org>
- (22) Congo Conservation Company, tarifs 2021, <https://congoconservation.travel/tarifs-et-offres-speciales/?lang=fr>

RECOMMANDATIONS

Les arbres génétiquement modifiés: ne sont pas une solution aux changements climatiques

Alors que la fréquence et la gravité des effets dévastateurs des changements climatiques augmentent, divers acteurs aux intérêts entrepreneuriaux promeuvent le recours à des arbres génétiquement modifiés (GM) dans le cadre de solutions faisant appel à la compensation carbone et à la bioéconomie en émergence afin d'atténuer les changements climatiques. Or, de tels arbres, dont l'efficacité n'a d'ailleurs jamais été démontrée, engendrent divers risques potentiels. La déclaration publiée par The Campaign to STOP GE Trees mettant en garde contre les « fausses solutions » climatiques faisant appel aux arbres GM. Selon les signataires de cette déclaration, des chercheurs tentent de modifier la composition du bois afin de faciliter la production de bioplastiques, de produits biochimiques et d'éthanol cellulosique. Ils tentent également de modifier les arbres afin d'accroître leur capacité à stocker le carbone. La culture à grande échelle de tels arbres GM pourrait avoir des effets dévastateurs sur les forêts, les communautés qui dépendent de celles-ci, et la biodiversité, en plus de potentiellement aggraver les changements climatiques. Vous pouvez prendre connaissance de la déclaration ici.

<https://stopgetrees.org/wp-content/uploads/2021/09/GE-trees-statement-FR.pdf>

Neuf raisons de dire « NON » à l'agriculture contractuelle des entreprises d'huile de palme

Une récente publication du WRM explique comment fonctionne l'agriculture contractuelle des entreprises d'huile de palme et pourquoi elle constitue une grave menace pour l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire. La brochure passe en revue neuf des promesses les plus fréquemment faites par les entreprises et, surtout, les informations qu'elles cachent derrière chaque promesse. Elle est disponible en anglais, portugais, français, espagnol et bahasa indonésien.

Les plantations de palmiers à huile font une percée en Amazonie brésilienne

Un récent article de Mongabay met en garde contre la croissance rapide de l'industrie de l'huile de palme en Amazonie brésilienne. La couverture des plantations de palmiers à huile dans le nord de l'État du Pará a été quasiment multipliée par cinq entre 2010 et 2019. Des études ont montré que la conversion des forêts en plantations de palmiers à huile constitue un problème majeur. La majeure partie de la production d'huile de palme du Brésil est contrôlée par huit sociétés. Des chercheurs ont trouvé des niveaux élevés de résidus de pesticides dans les communautés environnantes, tandis que les procureurs ont engagé des poursuites judiciaires contre les entreprises pour violation présumée des droits des communautés autochtones et traditionnelles et atteinte à l'environnement. Au Brésil, quatre des neuf pesticides dont l'utilisation est autorisée dans les plantations de palmiers à huile sont répertoriés comme « extrêmement dangereux ». La législation brésilienne ne fixe aucune limite pour les résidus de pesticides trouvés dans les sédiments, même s'ils pourraient potentiellement contaminer les cultures et poser un risque pour la santé publique. Au moins sept herbicides et

16 insecticides sont actuellement utilisés dans ces plantations. Les impacts de cette utilisation sont dévastateurs. Lire l'article en anglais :
<https://news.mongabay.com/2021/03/deja-vu-as-palm-oil-industry-brings-deforestation-pollution-to-amazon/>

Exploitation de travailleurs migrants dans des plantations de palmiers à huile en Malaisie **exploitation of migrant workers in palm oil plantations in Malaysia**

Un article universitaire de Janina Puder dénonce le recours massif par le secteur de l'huile de palme en Malaisie à la main d'œuvre bon marché des travailleurs migrants afin de maintenir la rentabilité et la compétitivité de l'huile de palme à l'échelle mondiale. La production d'huile de palme est souvent associée à des inégalités sociales au niveau de la propriété foncière, de l'utilisation des terres et de l'accès à la terre, mais l'exploitation des travailleurs migrants est une autre expression importante, quoique moins connue, des inégalités sociales causées par la culture industrielle du palmier à huile et l'expansion constante du secteur de l'huile de palme en Malaisie depuis les années 1960. Lire l'article en anglais :
https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-68944-5_10

Les articles du bulletin peuvent être reproduits ou diffusés en mentionnant la source suivante :
Bulletin 257 du Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) : « La résistance face aux multiples tactiques d'expansion des monocultures » (<https://wrm.org.uy/fr/>)

[Inscrivez-vous au Bulletin du WRM](#)

Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples qui défendent leurs forêts et leurs territoires. L'inscription est gratuite.

Vous avez manqué le dernier numéro du Bulletin WRM intitulé
« Une transition vers quoi ? Les injustices de l'économie 'bas carbone' et des 'énergies vertes' » [Vous pouvez le consulter, ainsi que tous les précédents numéros du bulletin WRM, en cliquant sur ce lien.](#)

Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts (WRM)

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Editeur: Joanna Cabello

Appui éditorial: Elizabeth Díaz, Lucía Guadagno, Jutta Kill, Winfridus Overbeek et Teresa Pérez

Secrétariat International du WRM

Av. Bolivia 1962 Bis, CP 11500 Montevideo, Uruguay

Tel/fax: +598 26056943

wrm@wrm.org.uy - <http://wrm.org.uy/fr/>